

# Crabesques

N° 68 octobre - novembre - décembre 2012

**bsn**

BIBLIOTHÈQUE SCIENTIFIQUE  
NUMÉRIQUE  
DIGITAL SCIENTIFIC  
LIBRARY

## Un accès facilité aux savoirs



Une bibliothèque sur l'art américain à la Fondation Terra



**abes**

agence bibliographique de l'enseignement supérieur

## 3 Éditorial

### 20 Pleins feux sur... Une bibliothèque sur l'art américain à la fondation Terra



Charles Demuth, *Rue du singe qui pêche*, 1921  
Tempera sur carton, 52 x 41 cm  
Terra Foundation for American Art,  
Daniel J. Terra Collection, 1999.44



Edward Hopper, *Aube en Pennsylvanie*, 1942  
Huile sur toile, 62 x 112 cm  
Terra Foundation for American Art,  
Daniel J. Terra Collection, 1999.77

### 22 Actualité

### 28 Agenda

## Sommaire

### Dossier

## **Bibliothèque scientifique numérique : un accès facilité aux savoirs**

- 4 Bibliothèque scientifique numérique :  
des constats aux premières orientations
- 6 Les enjeux pour l'enseignement  
supérieur et la recherche
- 11 Améliorer et enrichir le signalement
- 13 La fourniture de documents  
Le prêt entre bibliothèques
- 14 L'archivage pérenne : une activité  
transverse
- 15 Les échos du réseau
- 18 Les revues scientifiques entre  
service essentiel et marché de  
dupes

### Couverture



© Pedrosala / 123 RF

### Un coup de dés

Nous avons retenu pour la couverture du dernier numéro d'*Arabesques*, une illustration choisie parmi les centaines de milliers de photos déposées sur Flickr. Intitulée *Cerfs-volants au Cap d'Adge* et attribuée sous le pseudonyme Justmoot, il se trouve que la photographie était – heureuse et inattendue coïncidence – Delphine Ortuno du pôle Secrétariat de l'ABES. Qu'elle soit ici remerciée !

# BSN, vite

**L'organisation de l'information scientifique et technique (IST) en France manque de lisibilité.** C'est un constat que l'on entend régulièrement, ici comme à l'étranger. Lors du congrès de l'IFLA à Helsinki, un collègue finlandais à qui j'essayais d'expliquer la BSN, sujet du dossier du présent numéro d'*Arabesques*, s'est vite impatienté en me demandant pourquoi nous avons autant de structures et si BSN allait les rationaliser pour aboutir à un seul organisme. Les initiateurs de la BSN, suivant en cela les recommandations du rapport Salençon, ont pourtant sagement décidé d'une approche fonctionnelle – comment mieux répondre aux besoins des chercheurs – et non structurelle.

Certains pays disposent bien d'un seul opérateur qui assume tous les rôles remplis en France par l'ABES, l'INIST-CNRS, Couperin, HAL, etc. Ce n'est toutefois qu'un modèle parmi d'autres, la France faisant partie des nombreux pays où œuvrent plusieurs acteurs. Le Royaume-Uni, souvent cité en exemple pour son JISC, dispose de multiples structures, de même que l'Allemagne : la diversité n'empêche pas l'efficacité. En France, le principal problème est celui de la dichotomie entre enseignement supérieur et recherche, héritage de l'histoire. Les dispositifs documentaires se sont constitués et développés en parallèle sans coordination. Les modèles d'organisation documentaire des universités et des organismes de recherche divergent, reflétant les différences de missions (recherche d'une part, enseignement et recherche d'autre part), de publics (chercheurs, étudiants et enseignants chercheurs) ; de filières professionnelles et de formations ; de représentation du métier. Ajoutons le paysage morcelé des 85 universités françaises autonomes face à des organismes de recherche peu nombreux et puissants. Jusqu'en 2008, ces différences se reflétaient dans la tutelle des établissements avec une direction pour l'enseignement supérieur et une autre pour la recherche qui disposaient chacune de structures spécifiques pour le pilotage de l'IST.

Le premier pas vers la mise en cohérence a été la création du Service de la coordination stratégique et des territoires, commun à la DGESIP et à la DGRI, avec une Mission de l'information scientifique et du réseau documentaire (MISTRD). Son premier chantier a été la création de la Bibliothèque scientifique numérique dont l'objectif est d'améliorer les services aux chercheurs tout en mettant en cohérence l'action des différents opérateurs et en maîtrisant les coûts. C'est un chantier long et délicat car il oblige les opérateurs à s'ouvrir à une nouvelle culture et à de nouveaux partenaires. Dans certains cas, ils devront sans doute renoncer à certaines activités pour les laisser à un autre qui aura fait la preuve d'une plus grande légitimité sur le segment. La condition de la réussite – tous les nombreux rapports sur l'IST français l'ont souligné – est un pilotage politique fort et incontesté pour transcender les territoires institutionnels et la dualité récurrente entre l'enseignement supérieur et la recherche.

Lorsque BSN sera stabilisée et aura fait la preuve de sa pertinence par des résultats concrets, faudra-t-il aller plus loin en s'intéressant cette fois-ci aux structures ? Évitions les meccanos administratifs qui ne répondraient pas à une vraie logique fonctionnelle. L'ABES, en bientôt vingt années d'existence, peut témoigner de son expérience des projets de fusion ou de recombinaison, dont certains ont réussi. Fort de cette expérience, je vois plusieurs conditions à la réussite de telles opérations : le projet doit répondre à une logique fonctionnelle ; les personnels des établissements concernés doivent partager un même socle de culture professionnelle ; l'encadrement et les personnels doivent être convaincus du projet et en être acteurs ; la ou les tutelles doivent en être tout autant convaincues et parler d'une seule voix ; la question de la localisation ne doit pas polluer le projet.

On n'en est pas encore là. La priorité, c'est qu'universités et organismes de recherche continuent leur acculturation réciproque. L'approbation à l'unanimité en septembre des nouveaux statuts de l'ADBU montre le chemin parcouru en quelques années : en s'ouvrant à tous les personnels d'encadrement de la fonction documentaire – universités et organismes de recherche –, l'ADBU témoigne de son engagement dans l'appréhension globale de la problématique documentaire de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Raymond Bérard  
Directeur de l'ABES

# Bibliothèque scientifique numérique

## Des constats aux premières orientations

### Quelques rappels

Un précédent numéro d'*Arabesques*<sup>1</sup> l'a rappelé, la Bibliothèque scientifique numérique (BSN) est un programme de travail inscrit dans le document stratégique des infrastructures de recherche 2012. Elle poursuit deux objectifs principaux : répondre aux besoins de tous les chercheurs et enseignants-chercheurs en portant l'offre qui leur est fournie en information scientifique et technique (IST) à un niveau d'excellence mondiale et améliorer la visibilité de la recherche française. Le levier d'action de BSN est la mise en place d'un pilotage politique partagé par les grands acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR) pour offrir des services à l'ensemble des chercheurs quels que soient leur communauté et leur statut, et créer de nouveaux modèles et équilibres économiques entre acteurs publics et privés dans l'édition scientifique.

La première action structurante du programme BSN a été la création fin 2009 d'une instance associant universités et organismes, la Conférence des grandes écoles et le ministère de la Culture et de la Communication, sous la forme d'un comité de pilotage des acquisitions électroniques, qui a permis à la fois de coordonner les grandes négociations d'abonnements en cours et d'initier une politique de licences nationales. Devenue comité de pilotage de l'ensemble de BSN en juillet 2011, cette structure a désormais compétence d'arbitrage sur l'ensemble des segments de l'information scientifique et technique en France. Un comité technique est chargé d'instruire les décisions de ce comité de pilotage et neuf groupes de travail correspondant chacun à un domaine de l'IST l'alimentent.

### Premières orientations et enjeux

La première année de fonctionnement de BSN a été parachevée par la publication d'un rapport stratégique 2012-2015<sup>2</sup>. Constitué de recommandations retenues parmi les propositions faites par les groupes de travail BSN, ce document de référence couvre chaque segment de l'IST. Pour chacun, entre deux et quatre recommandations ont été sélectionnées et définissent le premier socle d'orientations des travaux. Elles sont au nombre de 30 et encadrées par cinq recommandations méthodologiques et générales, transverses à l'ensemble des aspects de l'IST. De façon générale, les premiers constats des groupes de travail sont identiques : les initiatives en IST sont nombreuses, souvent intelligentes, mais non coordonnées, d'où des chevauchements de périmètre entre opérateurs, une mauvaise lisibilité tant pour les utilisateurs professionnels que pour les usagers, et des zones non couvertes faute de moyens qu'une meilleure mutualisation permettrait d'appréhender. De la même façon, l'articulation entre structures documentaires d'universités et d'organismes et opérateurs reste embryonnaire.

L'année 2012 marque l'entrée dans une **deuxième phase de BSN** : transformer un cadre d'actions et des recommandations en un programme de travail qui allie aspects opérationnels et enjeux stratégiques. Pour articuler ces deux aspects – un niveau opérationnel nourri par des actions concrètes et un niveau stratégique qui appelle des arbitrages politiques –, le programme BSN doit à la fois traduire les recommandations 2011 en réalisations 2012 et se doter d'une gouvernance et d'un fonctionnement renforcés autour de trois types d'enjeux à relever.

- **La définition d'outils communs**, au service d'une politique de rapprochement des acteurs de l'IST : c'est le cas, par exemple, de la refonte de la plateforme d'archives ouvertes HAL, dans le cadre de BSN 4, pour s'adapter davantage aux besoins des universités ; ou de l'instruction pour une plateforme de PEB commune entre les organismes, notamment l'INIST-CNRS et les universités, avec l'option de mutualiser des équipements déjà existants (BSN 8). Dans le même esprit, un état des lieux des Presses universitaires, destiné à actualiser l'enquête menée en 2006 par la Sous-direction des bibliothèques, a été confié à l'Association des éditeurs de la recherche et de l'enseignement supérieur (AEDRES), dans le but de déterminer les marges de mutualisation possibles.

- **Des enjeux économiques** : BSN met en place une coordination accrue face aux enjeux financiers et économiques que représentent certains segments de l'IST ; la mise en œuvre d'une politique de licences nationales (BSN 1) et le projet ISTEY y contribuent notamment. La définition par le comité de pilotage de seuils d'augmentation à ne pas dépasser pour les abonnements courants participe également de cette démarche.

- **Des positions stratégiques** : le comité de pilotage, placé à un niveau politique et décisionnel, porte une stratégie qui soutient les actions des établissements : par exemple, définir et promouvoir une politique d'accès libre (*Open Access*) dans la recherche française ou dresser la cartographie des opérateurs qui interviennent dans un segment donné pour coordonner leurs actions et repositionner leur périmètre de compétence.

### 15 actions pour 2012

Pour répondre à ces enjeux, les recommandations validées fin 2011 ont été traduites en 15 actions prioritaires à réaliser ou entreprendre pendant l'année 2012. Certains de ces chantiers seront présentés dans le dossier BSN de ce numéro d'*Arabesques*. Parmi eux, soulignons trois actions particulièrement emblématiques du mode de mutualisation rendu possible par BSN.

• **ISTEX**, dont la convention a été signée en avril 2012 : l'acquisition de ressources électroniques sous forme de licences nationales a pu commencer grâce aux travaux du comité de pilotage en 2010 et à l'enveloppe d'impulsion de 4,5M€ engagée par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR). Quatre ressources ont été achetées en 2011 et 2012 (Springer, EEBO, ECCO et Dictionnaires Garnier). Ces premiers travaux ont constitué le socle d'un projet de plus grande envergure, retenu à hauteur de 60M€ dans le cadre des Initiatives d'excellence, le projet ISTEX (Information scientifique et technique d'excellence). Sans détailler de nouveau ce projet qui a fait l'objet d'un article dans un précédent numéro d'*Arabesques*<sup>3</sup>, rappelons qu'il est porté par quatre partenaires : CNRS, ABES, Couperin, et Université de Lorraine (pour le compte de la Conférence des présidents d'université). Chacun est responsable de segments bien définis, dont l'articulation est assurée grâce au comité exécutif qu'ils composent, chargé de veiller à la cohérence et au suivi du projet (budget, indicateurs...). Ce comité exécutif rend compte au comité de pilotage BSN qui valide les orientations retenues en termes de services et la liste des ressources qui feront l'objet de négociations, et veille à l'équilibre entre les acquisitions et à la prise en compte de toutes les communautés de l'ESR. Ce double niveau de pilotage inscrit ISTEX au cœur des travaux de BSN, tout en lui laissant la marge de manœuvre suffisante pour fonctionner dans le calendrier spécifique des investissements d'avenir. BSN offre également à ISTEX la mobilisation de groupes de travail déjà constitués : le groupe BSN 1, par exemple, chargé des acquisitions électroniques, prépare actuellement l'appel d'offre proposé aux éditeurs ainsi que l'enquête de remontée des besoins menée auprès des communautés d'enseignement et de recherche.

• **La politique d'Open Access** : inscrite dans les actions 2012 pour BSN 4, la révision du protocole d'archives ouvertes HAL constitue la première étape de l'engagement des acteurs en faveur de l'Open Access. HAL est une archive ouverte qui s'inscrit dans le mouvement international en faveur du libre accès à l'information scientifique et a pour vocation de faciliter la diffusion des résultats de la recherche ; cette question est au cœur de l'actualité dans les communautés scientifiques et dans les négociations avec les éditeurs. Le renouvellement du premier protocole HAL, signé en 2006, permet une meilleure prise en compte des usages et demandes des établissements. Le nouveau protocole a comme objectifs d'élargir le périmètre de signataires, de concilier les archives ouvertes institutionnelles et l'archive nationale HAL et de repenser la gouvernance et le financement de HAL en s'orientant vers une unité mixte de service (UMS).

• **L'archivage pérenne** : la multiplication des corpus numériques et les perspectives ouvertes par les projets de numérisation dans le cadre de BSN 5 vont conduire dès 2012 à un changement d'échelle dans la mise en œuvre de l'archivage pérenne de l'ESR par le CINES. Au-delà de HAL, de Persée et de l'ABES, le CINES lancera un appel d'offre au second semestre 2012 pour retenir les corpus dont il prendra en charge l'archivage pérenne avec le soutien du MESR.

## Vers une gouvernance renforcée

Pour mener à bien ces chantiers, l'année 2012 sera l'occasion d'affiner la gouvernance et le fonctionnement de BSN :

- parfaire la constitution des groupes de travail pour veiller à la prise en compte de tous les types d'établissements ;
- affiner l'articulation entre groupes de travail et comité de pilotage pour adapter les modes de fonctionnement à un rythme de travail désormais opérationnel.

Michel Marian et Stéphanie Groudiev

Mission de l'Information scientifique et technique et du Réseau documentaire (MISTRD)

<sup>1</sup> *Arabesques*, n° 65, janvier-février-mars 2012, p. 6-7.

<sup>2</sup> Ce rapport sera mis en ligne sur un site web consacré à la BSN qui sera opérationnel avant la fin de l'année 2012.

<sup>3</sup> *Arabesques*, n° 66, avril-mai-juin 2012, p. 6-8.

Le dossier de ce numéro d'*Arabesques* se veut avant tout le reflet des attentes et des besoins exprimés par les communautés de professionnels (enseignants chercheurs et professionnels de la documentation) sur les différents chantiers ouverts par la BSN. Il privilégie une approche transversale des différents segments et ne vise en aucune manière l'exhaustivité.

Certains points ont déjà été évoqués dans des numéros antérieurs et notamment les actions entreprises par BSN 1 et les licences nationales (*Arabesques* n° 66, avril-juin 2012), d'autres le seront dans des numéros ultérieurs (la numérisation du patrimoine scientifique).

Pour une information complète sur les préconisations et les actions entreprises par les différents segments de la BSN, nous invitons nos lecteurs à consulter le site qui sera mis en place par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche avant la fin 2012, site sur lequel ils pourront, entre autres, consulter le rapport *Bibliothèque scientifique numérique : stratégie 2012-2015*.

Le comité de rédaction

# Les enjeux pour l'enseignement supérieur et la recherche

## Trois questions à Alain Fuchs, président du CNRS

### Les orientations définies dans le rapport *Bibliothèque scientifique numérique : stratégie 2012-2015 rejoignent-elles vos attentes concernant l'information scientifique et technique ?*

L'information scientifique et technique (IST) que produit et dont se nourrit le processus de recherche scientifique est essentielle à son efficacité et sa visibilité. Le programme de la Bibliothèque scientifique numérique (BSN) va incontestablement dans le bon sens en visant à mieux répondre aux besoins d'information scientifique et de diffusion des chercheurs et enseignants chercheurs mais aussi en dotant la recherche française d'une véritable infrastructure de soutien dans le domaine de l'information scientifique.

Le processus d'évolution du système de recherche et d'enseignement supérieur français s'appuie sur une volonté de bâtir une culture commune entre universités et organismes de recherche. Dans ce paysage, le CNRS contribue à l'organisation territoriale de la recherche par son rapprochement stratégique avec les universités, tout en jouant un rôle structurant et stratégique au plan national notamment dans le domaine des infrastructures de recherche. L'IST et sa déclinaison dans la BSN en font partie et le CNRS s'attachera à y jouer son rôle.

La déclinaison des différents chantiers de la BSN illustre la variété des activités liées à l'IST (acquisition d'abonnements aux revues et bases de données, dispositifs d'accès, archives ouvertes, édition, archivage pérenne...) mais aussi le (trop) grand nombre d'acteurs impliqués. La BSN, en cherchant à donner de la cohérence au dispositif par un meilleur partage des tâches entre acteurs, devrait améliorer sensiblement le niveau de services aux chercheurs, tout en assurant un meilleur pilotage des coûts.

Des agents CNRS provenant des laboratoires, des instituts mais aussi des réseaux de documentalistes, coordonnés par la Direction de l'information scientifique et technique (DIST), se sont déjà largement impliqués dans les groupes de travail qui ont fonctionné ces deux dernières années.

La mise en œuvre des recommandations conduira inévitablement à redessiner les positionnements respectifs des différents acteurs. Il conviendra d'inscrire ces évolutions nécessaires dans une démarche d'optimisation des services aux communautés de recherche.

### Quels sont selon vous les chantiers prioritaires à mettre en œuvre ?

Au premier chef, il s'agit d'asseoir un cadre d'action collectif. Pour cela une instance de pilotage assurant la mise en œuvre des objectifs partagés de la BSN, placée sous l'égide du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR), me semble indispensable.

Tous les segments d'activité sont à mettre en œuvre en parallèle avec une gestion des priorités qui leur est propre. Les recommandations préconisées par les groupes de travail fournissent un cadre d'action pour les prochaines années mais je voudrais particulièrement insister sur deux domaines : les acquisitions (archives et abonnements aux revues électroniques et bases de données) et les archives ouvertes.



Alain Fuchs, président du CNRS  
© CNRS Photothèque/Francis Vernhet

En ce qui concerne les **acquisitions**, des actions de mutualisation ont été entreprises depuis plusieurs années ; il devient urgent d'aller plus loin et de se positionner de façon déterminée dans les négociations avec les grands éditeurs multidisciplinaires pour que nos chercheurs disposent d'accès à la documentation indispensable à des recherches de qualité, et ce sur l'ensemble du territoire national. Regroupés dans BSN, les opérateurs de recherche pourront faire progresser la réflexion sur les modèles économiques d'accès à l'IST numérique. L'accès à ces ressources négociées nationalement devrait être également revu ; aux portails thématiques tels que ceux développés par l'INIST pourront s'agréger des services de recherche génériques sur les contenus de façon à favoriser l'interdisciplinarité.

Le CNRS s'est engagé depuis longtemps dans le développement des **archives ouvertes**, à travers le Centre pour la communication scientifique directe (CCSD) et en signant la déclaration de Berlin il y a presque 10 ans. Le développement de l'archive HAL, les participations à des projets européens et actions internationales ont conduit à faire évoluer les mentalités sur les processus de l'accès libre aux publications. Tout en respectant les pratiques des communautés disciplinaires, il convient de fédérer les efforts autour des avancées de HAL, offrant ainsi un modèle original de visibilité de la production scientifique française.

### Quelles seraient vos principales recommandations en la matière ?

Au-delà des segments qui possèdent leur propre logique interne (acteurs, programme d'actions), certains sujets de réflexion transversaux et/ou génériques méritent quelques commentaires.

Les activités d'IST mobilisent des ressources humaines et budgétaires importantes (plusieurs centaines d'agents et quelques dizaines de millions d'euros/an au CNRS). Les actions de mutualisation menées dans les différents chan-

tiers (acquisitions, accès, archivage, édition) amèneront à n'en pas douter une rationalisation des dépenses ; la vigilance s'imposera pour ce qui concerne les personnels, dans le domaine de la formation notamment.

La BSN fournit opportunément un cadre de coopération entre les acteurs. Cette coopération, traduite par des engagements collectifs partagés, trouverait avantage à se concrétiser dans les contrats que passent les établissements entre eux et avec le MESR.

## La Bibliothèque scientifique numérique et les universités Le point de vue de la CPU

En septembre 1793, la Convention supprima tous les corps constitués dont les 22 universités que comptait alors la France. De cette date et jusqu'en 1970, notre pays, préférant développer les Écoles et les Facultés par crainte de la contestation universitaire, refusa de créer de véritables universités complètes en opposition avec ce que faisait le reste du monde sur le modèle d'Université prôné par von Humbolt associant, dans une approche pluridisciplinaire, formation et recherche. La conséquence de cette politique disciplinaire et souvent utilitariste fut le développement d'un tissu de formations supérieures très morcelé et l'émergence d'organismes de recherche palliant l'absence de masse critique des structures facultaires éclatées.

Aujourd'hui encore, l'organisation des acteurs de la documentation en France est à l'image du paysage de la recherche : complexe et multiple. Presque chaque établissement dispose d'un service commun de la documentation pour l'enseignement supérieur ou d'un service de l'information scientifique et technique (IST) pour la recherche, presque tous coopèrent au sein du consortium Couperin, à l'exception du CNRS, de l'INSERM, du CEA, de l'INRA et de l'Institut Pasteur. Plusieurs opérateurs interviennent sur des segments d'activités spécifiques avec un champ d'intervention propre : l'ABES pour le signalement, le portage de groupement de commandes, le prêt entre bibliothèques ; l'INIST-CNRS pour la fourniture de documents à distance et les portails documentaires ; le CCSD pour l'archive ouverte HAL ; le CINES pour l'archivage pérenne ; Persée pour la numérisation ; la BNF pour la numérisation et la conservation... la liste n'est pas exhaustive.

Face à cette balkanisation, la Bibliothèque scientifique numérique (BSN) apparaît comme un projet ambitieux, exemplaire pour plusieurs raisons :

- c'est un projet collectif qui réunit les différents acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche et qui vise à offrir un cadre pour optimiser les moyens ;

- il propose une approche couvrant de nombreuses problématiques documentaires dont la finalité est la qualité des services documentaires rendus aux chercheurs ;

- il établit un cadre d'action avec un ensemble de recommandations, couvrant les problématiques de la documentation dédiée à la recherche, qui portent sur l'acquisition des ressources documentaires, mais aussi sur la diffusion et la production des savoirs.



Louis Vogel, président de la CPU  
© CPU - Stéphane Laniray

### La dimension européenne

La BSN réunit tous ces acteurs. Existe-t-il une forme d'organisation, plus simple, tendant vers l'optimisation ? Les exemples européens sont multiples, liés à l'histoire de chacun. Certains pays, comme le Portugal (B-On) ou la Grèce (HEAL Link), ont une organisation et des financements centralisés où quelques opérateurs jouent à la fois le rôle de Couperin, de l'ABES et de l'INIST-CNRS réunis ; ce type de configuration se retrouve à une échelle régionale en Catalogne (CBUC), en Italie (CILEA pour plusieurs universités principalement du nord). D'autres ont une structuration plus déconcentrée, comme en Allemagne où coexistent plusieurs réseaux documentaires, plusieurs consortiums et un mécanisme de financement national

pour l'acquisition de certaines ressources financées par la DFG, ou encore en Grande-Bretagne qui possède une structure aux activités très diverses avec le JISC mais aussi plusieurs autres consortiums, les établissements pouvant appartenir à plusieurs regroupements. La particularité française réside davantage dans l'imbrication des structures que dans leur diversité, même si une analyse critique pourrait laisser envisager des regroupements. La BSN n'a pas choisi de s'intéresser prioritairement aux structures mais vise à faire travailler ensemble les acteurs existants. L'orientation politique du dispositif est aujourd'hui assumée par le comité de pilotage de la BSN qui réunit à parité organismes, universités et écoles.

### Acquérir une part de la documentation au niveau national

Le premier segment qui concerne l'acquisition de ressources documentaires est particulièrement avancé avec la mise en œuvre d'achats documentaires en licence nationale et le projet ISTEEX qui dotera le pays d'une infrastructure documentaire irriguant tous les établissements et toutes les disciplines. La coordination d'une partie des politiques documentaires au niveau national est aussi visée en associant tous les acteurs au sein de Couperin dont le périmètre devrait s'élargir aux grands établissements publics à caractère scientifique et technologique qui n'en sont pas encore membres. Cet effort de structuration et de mise en cohérence permettra notamment de renforcer la position des acheteurs publics face aux multinationales de l'édition scientifique. Une réflexion sur les coûts des abonnements courants et leur répartition équitable entre les acteurs devra être menée pour sortir des modèles tarifaires des éditeurs dont la logique basée sur les dépenses historiques est porteuse d'inégalités évidentes et aujourd'hui insoutenables.

### Identifier les ressources et y accéder

La question du signalement des ressources électroniques – problème épineux qui n'a pas encore trouvé une solution à l'échelle nationale – fait aussi partie des chantiers en cours. L'identification des ressources disponibles en France, ainsi que les modalités d'accès au document primaire (soit directement en ligne, soit par le biais d'une médiation en s'appuyant sur la fourniture de document à distance), doit permettre de concevoir un dispositif intégralement pensé en direction de l'utilisateur final. L'ABES, principal opérateur sur cette question, doit relever ce défi. Là encore, l'articulation avec ISTEEX est importante puisque le signalement des ressources acquises en licence nationale devra obligatoirement se retrouver dans les portails documentaires des établissements.

### Développer l'Open Access

Les questions liées aux archives ouvertes (*Open Access*, en anglais) constituent un autre enjeu majeur. Le renforce-

ment des archives institutionnelles (HAL – hyper articles en ligne – est la principale) doit jouer un rôle fédérateur où chacun des acteurs trouve sa place : il est nécessaire que les solutions développées par des établissements puissent coexister et être totalement interoperables avec la plateforme HAL. La réforme de la gouvernance de l'archive à vocation nationale pour en faire un véritable outil au service des attentes des universitaires est en cours. La relance prochaine d'un nouveau protocole sur les archives ouvertes va permettre d'impulser une nouvelle dynamique pour renforcer l'accès libre à la connaissance.

La BSN sera aussi le lieu de discussion des politiques à développer pour renforcer les dépôts dans les archives institutionnelles (portails créés par une institution, en particulier une université) : entre l'obligation, l'incitation accompagnée et les accords passés avec des éditeurs, les voies possibles sont multiples. La généralisation du libre accès aux publications scientifiques requiert une politique publique volontariste. À l'instar des positions prises par la communauté universitaire britannique, nous ne pouvons nous satisfaire d'un taux de dépôt aussi faible dans les archives ouvertes. Les universités doivent saisir cet enjeu majeur qui fait l'objet d'un investissement politique insuffisant. La dimension européenne est évidente : c'est dans ce cadre qu'une politique en faveur du libre accès doit être visée ; elle est initiée avec des projets comme OpenAIRE mais devra certainement aborder frontalement les intérêts des éditeurs commerciaux. Comment libérer totalement les publications scientifiques après une période d'embargo raisonnable ?

L'autre volet de l'*Open Access* porte sur l'édition scientifique libre d'accès qui repose sur le modèle auteur-payeur, le *Gold Access*. Les revues peuvent être totalement accessibles ou, avec les revues hybrides, partiellement. Ces modèles éditoriaux, qui bouleversent complètement les modèles classiques de diffusion, constituent une alternative intéressante qui n'est pas dénuée de difficultés. La BSN doit aussi être un des lieux d'élaboration des nouveaux positionnements politiques. Plusieurs établissements universitaires de renommée mondiale ont élaboré des positionnements politiques forts en faveur de l'*Open Access*. Il appartient aux communautés universitaires de se saisir de cette question et de se réapproprier le champ de l'édition scientifique qui est essentiellement devenu l'affaire des éditeurs commerciaux.

### Développer et conserver les collections numérisées

La BSN inscrit aussi son action dans le champ de la numérisation de corpus de documents possédés par les bibliothèques afin de les mettre à disposition de l'ensemble des chercheurs de la planète. L'élaboration d'un code de bonnes pratiques – se traduisant notamment par une labellisation ainsi que par un soutien financier à certains projets – va permettre d'encourager le développement de





nouveaux projets. Pendant de la numérisation, les questions de conservation et d'archivage pérenne ne sont pas oubliées et la BSN doit permettre d'établir une structure interministérielle pérenne fédérant les acteurs nationaux de la préservation numérique.

### Et maintenant ?

La BSN est un exemple de coopération, de mutualisation et d'encouragement au développement d'infrastructures au bénéfice de tous. La documentation scientifique, au-delà du coût qu'elle représente, constitue un élément indispensable à une recherche de haut niveau qui nécessite désormais une approche nationale pour répondre à de nombreux défis. La BSN doit permettre d'optimiser les dispositifs actuels d'acquisition, de diffusion, de conservation, qui étaient déjà fortement structurés. Universités, écoles, organismes de recherche, mais aussi la Bibliothèque nationale de France, unissent leurs forces et leurs compétences et doivent dépasser certains clivages liés à l'histoire et à des rivalités qui n'ont plus lieu d'être.

Mais, si la création de la BSN permet de favoriser le travail en commun, il n'en reste pas moins que la construction d'une stratégie nationale, répondant aux attentes de tous les acteurs de la recherche publique et de la formation supérieure, est nécessaire. L'existence de structures différentes, fruit de l'histoire (en particulier l'ABES, Couperin, l'INIST-CNRS), ne doit pas réduire l'ambition de fournir les meilleurs services attendus par tous les utilisateurs, ce qui nécessite une maîtrise des coûts, une vision prospective et un pilotage politique reconnu et consensuel. Il est donc nécessaire aujourd'hui, sans attendre de nécessaires évolutions structurelles, de renforcer le pilotage stratégique de l'IST en France, en s'appuyant sur le comité stratégique, mis en place il y a quelques années, et en augmentant son efficacité au travers d'un bureau réactif et dynamique.

Jean-Pierre Finance

Président de Couperin et représentant permanent de la CPU à Bruxelles

Louis Vogel

Président de la Conférence des présidents d'université

## Améliorer l'accès à la production intellectuelle la BSN vue par la Conférence des grandes écoles

L'accès à l'information scientifique et technique est un enjeu majeur pour l'enseignement supérieur et la recherche, pour les professeurs et les chercheurs comme pour les étudiants. L'importance des collections de contenus disponibles dans nos écoles s'est ainsi intensifiée ces dernières années jusqu'à devenir un élément clef de compétitivité, tant vis-à-vis du corps professoral que vis-à-vis des étudiants et des participants de formation continue. En parallèle, la pression financière induite par cette dépendance s'est évidemment accrue et aujourd'hui le « ticket d'entrée » pour assurer, chaque année, une collection pertinente est devenu suffisamment élevé pour être hors d'atteinte de structures de taille modeste. C'est dans ce contexte que les orientations présentées dans le rapport *Bibliothèque scientifique numérique : stratégie 2012-2015* se révèlent particulièrement pertinentes à tel point qu'on pourrait même souhaiter une accélération du calendrier de lancement des actions proposées pour bénéficier au plus vite de ces éléments de création de valeur pour l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche.

### Licences nationales et archives ouvertes : des avancées majeures

Le premier accord de « licence nationale » entre Springer et l'ABES a permis à nombre d'entre nous de bénéficier de l'intégralité des archives de cet éditeur majeur. C'est un progrès considérable et nous souhaitons particulièrement souligner combien cet axe de « coordination des acquisi-

tions numériques » est essentiel pour nos institutions. Car au-delà des aspects financiers évidemment importants, c'est l'ensemble du dispositif d'accompagnement qui est décisif, et notamment les dimensions contractuelles autour des différentes typologies d'accès dont l'accès extra campus. Nous sommes très favorables à cette politique de « licences nationales » qui pourrait faire émerger des modèles originaux de répartition des coûts plus proches des usages réels que la logique de comptage des populations d'utilisateurs très à l'avantage des éditeurs.

Pour chacune de nos institutions, la diffusion de la production intellectuelle de nos équipes de recherche est un



Pierre Tapie, président de la CGE. DR

élément clef de notre identité et un levier évident de notoriété. Dans cet objectif, la politique de développement des « archives ouvertes » est essentielle. Il s'agit bien de faire émerger des référentiels communs – nous sommes d'ores et déjà largement contributeurs dans HAL – avec des référencements normés et largement diffusés, et à la fois de proposer les outils et les accompagnements pour les éditeurs, les chercheurs et les institutions. À ce titre, nous sommes très favorables à l'initiative de mise en œuvre du portail *Archives-ouvertes.fr* et sa promesse de mise en ligne de ressources et recommandations quant à la gestion des droits liés aux productions de nos professeurs et chercheurs.

### Réguler les coûts et faciliter la dissémination des savoirs

Plus généralement, il nous semble que les différents chantiers de la BSN ambitionnent d'inventer une réponse au paradoxe de nos institutions qui sont confrontées à une problématique sans précédent dans l'histoire de la recherche. En effet, il n'y a jamais eu autant d'informations scientifiques disponibles en même temps et d'un même lieu pour nos chercheurs. Parallèlement, le ticket d'entrée pour accéder à ces informations ne cesse d'augmenter et finalement les coûts des déplacements (le fameux « tour des universités » du temps passé) et les coûts de transaction induits par une correspondance lente et fastidieuse, qui permettait autrefois aux chercheurs d'échanger des informations rares et précieuses, ont tout simplement été remplacés par le coût financier d'acquisition des collections numériques auprès des éditeurs souvent devenus monopoles. Ce coût tend d'ailleurs de plus en plus à devenir un coût de fonctionnement sous la forme de location d'accès aux contenus pour un temps limité, ce qui efface la dimension « patrimoniale » antérieure de l'information, où les grandes bibliothèques, à commencer par celle d'Alexandrie, étaient des lieux attractifs par leur contenu historiquement accumulé.

Alors que l'émergence des contenus numériques s'était faite, dans un premier temps, en conservant l'information papier (et son aspect patrimonial pour nos bibliothèques), le basculement qui s'accélère vers le « numérique seulement » couplé à l'augmentation du ticket d'entrée pour « s'offrir l'accès » aux collections en ligne risque sérieusement d'isoler de nombreuses institutions modestes de l'accès à la connaissance. Plus grave encore, le modèle de location de contenus, basé sur la pression sur les coûts de fonctionnement, sans capitalisation du patrimoine documentaire, pourrait tout simplement isoler une institution de tout accès au contenu scientifique si d'aventure sa situation financière devenait momentanément incompatible avec ce niveau de dépenses. C'est ainsi que l'architecture intégrée du projet de BSN apporte une réponse audacieuse en proposant les différentes dimensions nécessaires à la

### Les 9 segments de la BSN

**BSN 1 :** Acquisition des archives de l'édition scientifique et abonnement aux revues scientifiques

**BSN 2 :** Dispositifs d'accès et d'hébergement aux/des ressources numériques

**BSN 3 :** Signalement

**BSN 4 :** Archives ouvertes

**BSN 5 :** Numérisation du patrimoine écrit

**BSN 6 :** Archivage pérenne

**BSN 7 :** Édition scientifique

**BSN 8 :** Fourniture de documents/prêt entre bibliothèque

**BSN 9 :** Formations, compétences, usages

fois à la régulation des relations avec les éditeurs et à la création d'une plateforme ouverte et adaptée pour référencer, archiver et rendre accessible la production intellectuelle de nos institutions.

Cette dernière dimension nous semble peut-être la plus prometteuse pour remettre l'activité d'édition à la portée directe de nos institutions, avec le seul objectif de dissémination des savoirs et pour recréer à travers la BSN le réseau des chercheurs, le maillage de la connaissance, le référentiel des savoirs, en accès le plus libre possible, socle indispensable à toute activité de production intellectuelle. Nous y voyons un formidable levier d'équité entre les équipes de recherche d'origines très diverses et une promesse de compétitivité retrouvée pour nos institutions nationales, face aux moyens de certains de nos compétiteurs internationaux.

*Pierre Tapie*

Directeur général de l'ESSEC

Président de la Conférence des grandes écoles

*Jean-Pierre Choulet*

Directeur général adjoint « Affaires externes »  
de l'ESSEC

# Améliorer et enrichir le signalement

Synthèse établie par Serge Bauin et Raymond Bérard à partir des documents de BSN 3

## Le comité de pilotage BSN a retenu cinq recommandations pour le segment du signalement :

- inciter les producteurs publics de métadonnées à en autoriser la réutilisation gratuite et inciter les bibliothèques à les utiliser ;
- construire un référentiel de la production scientifique française en s'appuyant sur des référentiels communs aux universités et organismes (unités, thématiques, auteurs...) ;
- établir un *continuum* entre les outils existants de signalement et les plateformes d'accès au texte intégral ;
- promouvoir au niveau européen des systèmes libres de référencement accompagnés d'une recommandation pour créer une agence internationale de référencement croisé des documents scientifiques ;
- créer un dispositif fédérant le signalement de toute la documentation accessible sur le territoire et faire le lien avec la ressource dans le cadre du contrôle des droits.

Les actions retenues au titre de 2012 sont au nombre de deux :

- étudier un dispositif fédérant le signalement de toute la documentation accessible sur le territoire et faire le lien avec la ressource dans le cadre du contrôle des droits : le levier de ce dispositif sera ISTEEX ;
- spécifier un référentiel de la production scientifique française en s'appuyant sur des référentiels communs aux universités et organismes (unités, thématiques, auteurs...).

Différents chantiers, repris ci-dessous, sont d'ores et déjà en cours d'étude ou de réalisation.

## Signalement national des ressources électroniques courantes

Cet objectif figure au projet d'établissement 2012-2015 de l'ABES, dont BSN constitue le cadre structurant. Il s'agit de réaliser une cartographie complète de l'offre documentaire française comprenant l'intégralité des ressources en ligne disponibles sur le territoire, quel que soit leur mode d'acquisition :

- licences nationales : les éditeurs en livreront directement les métadonnées à l'ABES qui en assurera le signalement national. Ce signalement pointera pendant une étape transitoire sur les sites des éditeurs puis sur la plateforme d'agrégation du texte intégral (confiée à l'INIST-CNRS) prévue dans le projet ISTEEX ;
- abonnements courants des établissements.

Le signalement des ressources en ligne se fera au niveau le plus pertinent pour l'utilisateur final (article de revues, chapitre ou titre pour les monographies). L'interface publique permettra à l'utilisateur final d'arriver le plus rapidement possible au texte intégral, en fonction des droits

ouverts, ou lui proposera des alternatives (PEB, *pay per view*, etc.) le cas échéant.

Une étude a été lancée pour estimer la faisabilité et le coût de ce dispositif. Trois scénarios de base, pouvant être amendés, précisés et enrichis par le consultant, sont proposés. Ils n'excluent pas la possibilité de proposer d'autres scénarios.

• **Scénario 1** : la solution s'appuie sur un outil de découverture pour l'ensemble des ressources en ligne. La récupération de toutes les métadonnées se fait par cet intermédiaire. L'accès au texte intégral s'appuie sur un résolveur de lien central articulé avec des résolveurs locaux. L'interface publique est celle de l'outil de découverte ou une surcouche.

• **Scénario 2** : la solution s'appuie sur un développement spécifique. Les métadonnées, concernant autant la description (y compris le texte intégral, pour faire de l'indexation) que les droits ouverts, sont récupérées éditeur par éditeur sur le modèle de l'outil Trove<sup>1</sup>. L'interface publique est un outil du type Vu-Find.

• **Scénario 3** : La solution s'appuie sur Google Scholar. L'accès au texte intégral repose sur un résolveur de lien central articulé avec des résolveurs locaux. L'interface publique est Google Scholar. La géolocalisation permet de fournir les liens spécifiques.

L'ABES a lancé un appel d'offres le 23 mai 2012 pour choisir un consultant qui évaluera ces trois scénarios en termes de coût, de *workflow* et d'articulation avec les autres projets en cours : ISTEEX, hub de métadonnées, système de gestion de bibliothèque mutualisé (SGBM), projets de recherche SudocAd (automatisation du lien aux autorités Sudoc) et Qualinca (Qualité et interopérabilité de grands catalogues documentaires).

Le lien entre tous ces projets, c'est la base de connaissance : le SGBM et l'outil de signalement des ressources électroniques courantes pourraient être alimentés par le hub dont les métadonnées seraient enrichies par les traitements automatiques des projets de recherche SudocAd et Qualinca. Des réponses sont attendues de cabinets de consultants ayant déjà été impliqués dans des projets de cette ampleur. La notification du marché est prévue pour début juillet, l'étude finale devant être remise en décembre 2012.

## Qu'est ce que le projet de hub de métadonnées ?

Ce projet vise à redistribuer dans n'importe quel format des métadonnées enrichies récupérées dans n'importe quel format auprès des éditeurs. Le hub permettra de convertir les formats, d'apporter une plus-value aux métadonnées en termes de structuration, de richesse et d'interconnexion.

En entrée, le hub acceptera des notices en provenance des éditeurs, des licences nationales, de l'Open Access, des bases d'organismes publics et du Sudoc lui-même. Les traitements automatiques apportés par les projets Sudoc-Ad et Qualinca, qui devront très vraisemblablement être complétés par des traitements manuels, porteront sur l'identification des données livrées (ex. : états de collection Springer), la normalisation (ex. : dates, noms), les corrections, l'affinage, les enrichissements (ex. : liage à des autorités ou cadres de classement), les conversions, les redistributions.

En sortie, le hub alimentera ISTEEX, le Sudoc, les bases de connaissance commerciales, les SIGB des établissements, le web de données.

Un pilote a démarré en septembre sur une sélection de corpus : ebooks et revues Springer ; Dalloz ; notices de thèse Sudoc avant 1985 ; notices de Revues.org.

## Référentiel de la production scientifique française

Des masses d'informations sur ou liées à la production scientifique des chercheurs et unités de l'enseignement supérieur et de la recherche sont produites par différents acteurs aux objectifs divers, mais elles restent dispersées, parfois locales et souvent disparates. On ne dispose donc pas d'une vision claire de la production scientifique française. Le projet de construction d'un référentiel de la production scientifique française vise à améliorer cette situation et à aboutir à un recensement le plus complet possible de cette production.

Un comité de pilotage composé de représentants des universités et des organismes (responsables d'archives, direc-

teurs d'unité, producteurs d'indicateurs scientifiques...) a été constitué en avril 2012 et s'est réuni deux fois.

La première tâche qu'il s'est assigné est de faire un état des lieux des réservoirs existants (archives ouvertes, archives institutionnelles, bases de données...), des référentiels (unités, auteurs...), des pratiques et des difficultés rencontrées par les différents acteurs en matière de recensement de la production scientifique. L'objectif pour fin 2012 est de clarifier le périmètre et le positionnement du projet par rapport aux systèmes existants et aux projets connexes et de dégager des pistes de construction du référentiel de la production scientifique française basées sur un principe de capitalisation et de mutualisation des efforts.

Raymond Bérard  
Directeur de l'ABES  
Serge Bauin  
Directeur de l'Information scientifique et technique,  
CNRS

<sup>1</sup> Outil de découverte de la Bibliothèque nationale australienne : <http://trove.nla.gov.au/>



© Lagui / 123 RF

### Les échelles de mutualisation pour le numérique : entre signalement local et national / entre signalement généraliste, disciplinaire, institutionnel

Les chercheurs et leurs institutions signalent leur production dans des bases institutionnelles ou thématiques. Selon les besoins, le signalement réparti dans ces différentes bases peut en être rapatrié dans une ou d'autres bases. Pour que cette opération de rapatriement soit la moins contraignante possible, les différents signalements doivent respecter des règles communes.

C'est à ce niveau que **les fichiers d'autorités** jouent un rôle décisif. Un même référentiel doit être utilisé chaque fois que c'est possible afin d'unifier les accès, de limiter les doubles saisies et de permettre la navigation à partir d'une même autorité entre plusieurs applications. Ce référentiel existe : l'application IdRef développée par l'ABES, en permet la réutilisation par tous les établissements de l'ESR. IdRef notamment permet d'enrichir des métadonnées saisies *a minima* par un chercheur dans un dépôt d'archives (HAL ou dépôt institutionnel). IdRef en permet la normalisation et l'enrichissement par un documentaliste, par les communautés, et peut être articulé avec les annuaires existants, en établissant des liens avec les affiliations.

Cette réutilisation n'est qu'un exemple de la complémentarité entre opérateurs qui doit se généraliser, chacun se concentrant sur son domaine d'excellence et mettant ses outils à la disposition des autres afin d'éviter les doublons.

Source : Rapport *Bibliothèque scientifique numérique : stratégie 2012-2015*, mars 2012, p. 27-28.

# La fourniture de documents

## Le prêt entre bibliothèques

### Les recommandations de BSN 8

- Créer un service unifié de diffusion à distance de documents numériques et papier (convergence des dispositifs de prêt et de commande de l'ABES et de l'INIST-CNRS).
- Ouvrir des négociations nationales avec les éditeurs pour autoriser l'échange de documents numériques entre les établissements à un coût raisonnable.

### Les actions retenues pour 2012

- Concevoir un service unifié de diffusion à distance de documents numériques et papier.
- BSN 8 est également très attentif à l'avancée de l'action transverse « Préparer un accord cadre avec le ministère de la Culture et de la Communication, le Syndicat national de l'édition et l'Association des éditeurs de la recherche et de l'enseignement supérieur pour définir un équilibre plus durable entre propriété intellectuelle et circulation scientifique (législation sur la propriété intellectuelle, discussion sur les prix, édition publique/privée, co-édition, échange de documents numériques entre établissements...) », déterminante pour pouvoir proposer un service de fourniture électronique de documents.

### Avancement du chantier

Les membres de BSN 8 se sont réunis le 9 juin 2011, le 18 novembre 2011 et le 26 avril 2012. À la suite de la réunion du 18 novembre 2011, l'ABES et l'INIST-CNRS se sont vu confier la rédaction d'une étude préalable fonctionnelle du scénario retenu prévoyant une intégration poussée entre les deux systèmes Supeb de l'ABES et Refdoc de l'INIST-CNRS. Cette étude a été présentée lors de la réunion du 26 avril. La convergence souhaitée s'avère complexe compte tenu des logiques différentes entre un système décentralisé qui dessert un réseau de plus de 300 fournisseurs (Supeb) et un système centralisé (Refdoc) reposant sur un fournisseur unique – l'INIST-CNRS – qui peut solliciter d'autres partenaires avec lesquels il a contractualisé.

La réflexion fonctionnelle sur le scénario retenu a mis en lumière des questions de fond techniques et organisationnelles qui restent à trancher : les bibliothèques du réseau Supeb pourraient en effet devoir respecter les règles du commerce en ligne (engagements contractuels, paiement en ligne, délai de fourniture impératif, etc.) pour lesquelles elles sont peu armées, sauf exception. La mise en œuvre de ce scénario conduit également à se poser des questions sur la facturation (qui en assurera la centralisation ?), les modes et modalités de paiement, les droits de copie spécifiques à la fourniture électronique de documents. L'incidence de la TVA, inévitable si un opérateur prend en charge la facturation centralisée, constitue également un frein. Les représentants des BU rappellent que le partenariat doit rester équilibré pour la fourniture de documents

entre les bibliothèques partenaires, l'INIST-CNRS et les bibliothèques du réseau Supeb, les demandeurs devant pouvoir choisir leur fournisseur. L'étude fonctionnelle se poursuit et débouchera sur une estimation financière du projet.

La création d'un comité de pilotage du projet a été décidée. Il est composé de : 1 représentant de la MISTRD ; 1 représentant de l'ADBU et 1 représentant de l'AURA ; 1 représentant du groupe EPRIST (réseau des professionnels de l'IST) ; 2 représentants d'établissements extérieurs au groupe BSN 8 ; 2 représentants (1 BU + 1 EPST) choisis par BSN 8 à l'intérieur du groupe ; 1 personnalité extérieure issue d'un dispositif de fourniture de documents à distance étranger ; 1 chercheur ; 1 PME utilisatrice du service des CADIST.

### Calendrier

**30 juin** : désignation du comité de pilotage.

**30 juin** : enquête auprès du réseau Supeb sur le volume de fourniture au privé.

**Mi-juillet** : négociations avec les éditeurs.

**Début septembre** : 1<sup>ère</sup> réunion du comité de pilotage et test de chargement des notices du Sudoc dans Refdoc.

**30 septembre** : réponses aux questions juridiques.

D'autres questions restent à instruire par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR) :

- les recoupements documentaires entre CADIST et INIST-CNRS ;
- l'extension de l'exception de pédagogie et de recherche pour laquelle le MESR a prévu d'engager des négociations avec les éditeurs (question relevant des recommandations génériques de BSN).

Raymond Bérard, directeur de l'ABES  
Serge Bauin, directeur de l'Information scientifique et technique, CNRS



Le PEB à la BNU de Strasbourg © Cliché BNU

## L'archivage pérenne : une activité transverse

Le CINES donne la définition suivante de l'archivage pérenne, pour lequel il est officiellement mandaté par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR) depuis 2008 : « *L'archivage pérenne du document numérique a pour objet d'assurer une triple fonction : conserver le document, le rendre accessible et en préserver l'intelligibilité ; l'ensemble de ces services étant rendu sur le très long terme* ». La question de l'archivage pérenne ne concerne donc pas seulement la compréhension des informations numériques elles-mêmes mais également leur accès permanent.

Dans le cadre de la Bibliothèque scientifique numérique, plusieurs types d'objets électroniques ont besoin d'être conservés :

- **la production des établissements**, notamment les thèses dont le signalement est confié à l'ABES et l'archivage au CINES par l'arrêté du 6 août 2006, les documents pédagogiques, la production scientifique et les archives administratives, que la loi a confiées aux archives départementales ou nationales et pour lesquelles le CINES a obtenu un agrément du service interministériel des Archives de France pour leur conservation ;
- **les données issues d'opérations de numérisation**, tels les documents analogiques reproduits sous forme numérique, les collections patrimoniales comme sources de la recherche ou encore les thèses numérisées ;
- **les ressources acquises auprès d'autres producteurs** parmi lesquelles l'édition électronique ou le livre numérique. Les données brutes de la recherche, produites dans le cadre du calcul intensif, de la simulation ou de mesures, sont pour l'instant exclues du périmètre étudié ; une enquête est actuellement menée par la Mission de l'Information scientifique et technique et du Réseau documentaire (MISTRD) pour en faire l'inventaire, puis en estimer le volume et les spécificités.

Il est évident que cette typologie de données fait de la préservation numérique à long terme, et donc du groupe de travail BSN 6 « archivage pérenne », une activité transverse, qui sera amenée à interagir avec les autres groupes fonctionnels de la BSN, et en particulier BSN 1 (acquisition d'archives), BSN 2 (accès et hébergement) également transverse à BSN, BSN 4 (archives ouvertes), BSN 5 (numérisation) ou encore BSN 7 (édition scientifique). Ce segment doit constituer un des lieux visibles des coopérations et mutualisations requises par la politique nationale portée au niveau interministériel.

Le groupe de travail a repris pour l'essentiel les préconisations faites dans le cadre du *Schéma numérique des bibliothèques*<sup>1</sup> dans lequel le CINES était impliqué pour le volet conservation numérique, ou encore celles formulées par la *Commission Bibliothèques numériques*<sup>2</sup>. Ces recommandations ont fait l'objet de discussions avec d'autres groupes de travail de la BSN, d'une relecture en comité de pilotage avant leur inclusion dans le rapport final qui a été publié. Elles peuvent être synthétisées en trois points, visant à faciliter l'accès de la communauté aux services d'archivage pérenne, d'hébergement et de diffusion et à favoriser les collaborations interministérielles :

- **l'extension de la mission de conservation des thèses électroniques** du CINES à l'ensemble de la production numérique susceptible d'intégrer la BSN ;
- **la mise en place d'un label BSN** validant l'intérêt scientifique et la qualité technique d'un corpus numérique quelle que soit son origine (numérisation, acquisition, archive ouverte), en contrepartie duquel les services d'archivage et d'accès seraient proposés, avec un financement direct par l'État ;
- **la participation de la BSN** à la création et l'animation d'un groupement indépendant fédérant les acteurs nationaux de la préservation numérique, tel que préconisé dans les rapports Racine ou Carbone, avec l'appui éventuel du groupe PIN<sup>3</sup> au sein de l'association Aristote, laquelle devra être missionnée pour cela.

Ce document de référence sert de base à l'élaboration de la stratégie de la BSN. Les actions prioritaires à entreprendre en 2012 en ont été tirées, pour être présentées notamment lors de la journée des Bibliothèques universitaires et de l'IST, organisée au MESR le 5 avril, ou encore lors de la journée BSN qui s'est tenue à Cachan le 4 juillet dernier.

Olivier Rouchon

Responsable du département Archivage et diffusion, CINES

[olivier.rouchon@cines.fr](mailto:olivier.rouchon@cines.fr)

<sup>1</sup> Racine B., Rapport *Schéma numérique des bibliothèques*, élaboré dans le cadre du Conseil du Livre, 2009.

[http://www.ddm.gouv.fr/IMG/pdf/SNB\\_Rapport\\_Racine.pdf](http://www.ddm.gouv.fr/IMG/pdf/SNB_Rapport_Racine.pdf)

<sup>2</sup> Carbone P., Rapport *Commission Bibliothèques numériques*, 2011.

[http://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2011/94/8/Commission\\_Bibliothèques\\_numériques\\_Rapport\\_2011\\_213948.pdf](http://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2011/94/8/Commission_Bibliothèques_numériques_Rapport_2011_213948.pdf)

<sup>3</sup> Groupe de travail Pérennisation de l'information numérique (PIN). <http://pin.association-aristote.fr/>

# Le PEB est mort. Vive le PEB !

Tribune libre par *Guy Cobolet*, directeur de la Bibliothèque interuniversitaire de Santé (Paris)

**C'est dans les années 1980 que le prêt entre bibliothèques (PEB) s'est développé en France.** Des années de « budget contraint », comme l'on dit aujourd'hui, qui ont vu dans la création des CADIST une solution partielle à la misère documentaire qui affectait les universités et la recherche académique. C'est alors qu'on substitue, pour acheminer les demandes, les télécopieurs puis la messagerie électronique au télex finissant que se mettent en place et s'imposent les catalogues collectifs informatisés, que des stages de formation PEB sont organisés pour les personnels au plan national (à la BU de Reims pour le réseau des bibliothèques médicales). Une période de pénurie, mais aussi de solutions pragmatiques, conçues dans un cadre national par la DBMIST et un groupe de travail très actif de l'ADBU, qui ont permis à toute la communauté, cahin-caha, de fournir aux usagers les documents qui leur faisaient défaut localement.

1994 marque l'acmé de cette période et du trafic du PEB en France : 730 186 demandes reçues cette année-là. L'irruption de la documentation électronique, qui intervient à l'extrême fin du xx<sup>e</sup> siècle, va changer la donne, radicalement.

Des chiffres ? Dans l'ensemble des universités, 369 329 demandes reçues en 2000, 166 611 en 2010 (-54 %). Localement, même tendance, accrue : SCD Reims, section santé : 5 545 demandes en 2000, 1 009 en 2011 (-82 %). BIU Santé Paris : 98 014 demandes en 2000, 31 340 en 2011 (-68 %). Avec certes des variations sensibles selon les disciplines et les types de documents, mais le fait est là : le PEB est en chute libre, continûment, heureusement devrait-on dire ; car sinon, de quelle utilité serait la documentation électronique qui s'impose partout (dans les domaines des sciences, techniques, médecine, tout d'abord et comme toujours quand il est question d'innovations technologiques ; dans les autres disciplines ensuite, telles les sciences humaines, dont les chercheurs ne sont pas les moins « geek » du cyberspace) ?

En 2006, l'AURA, qui se préoccupait du PEB entre autres sujets, a commandité une étude<sup>1</sup> au cabinet Six & Dix, pour dresser un bilan de cette activité et en envisager la rénovation. L'étude, sérieuse, a préconisé plusieurs objectifs et orientations, notamment :

- « réduire le délai de fourniture » ;
- « fluidifier la fourniture de documents à distance (Fdd) en capitalisant » ;
- « fluidifier la Fdd en simplifiant » ;
- « améliorer la qualité de la fourniture » ;
- « harmoniser les conditions de la fourniture ».

Le tout assorti de deux recommandations du même ordre : « concentrer plus la fourniture et les moyens », « concentrer le PEB sur un ou quelques fournisseurs limités et spécialisés pour induire une certaine industrialisation du processus », pistes qui n'ont jamais été retenues ni même

examinées sérieusement par la communauté professionnelle. Sujet sensible en vérité, voire conflictuel entre les membres du réseau comme à l'intérieur de chaque établissement (cf. les « incidences sociales » évoquées sobrement le 8 juin par Raymond Bérard<sup>2</sup>), qui portait sur l'organisation même du réseau et la place de chacun, c'est-à-dire sur la question fondamentale, avant toute autre.

On a donc discuté, jusqu'en 2010, de la facturation entre établissements : comment la simplifier, comment en alléger le coût (puisque les frais de gestion cachés – masse salariale notamment – sont depuis 2007, la LRU et les RCE, une préoccupation majeure, à juste titre). Sans aboutir, pour des raisons de fiscalité et de TVA, que l'ABES a tenté de régler du mieux possible et avec la meilleure volonté du monde. Bref, l'impasse, dans la nuit et le brouillard.

## Et BSN vint

C'est en 2011, avec le lancement de la Bibliothèque scientifique numérique, que le dossier a été repris par l'ABES et le CNRS, copilotes du groupe BSN 8 dédié à la fourniture de documents et au prêt entre bibliothèques, avec pour objectif la conception d'« un service unifié de diffusion à distance de documents numériques et papier ». BSN se voulant le socle d'une politique nationale de l'information scientifique et technique (IST) inexistante à ce jour, il était naturel que le PEB fût abordé dans ce cadre en réunissant tous les acteurs concernés.

Immense chantier en vérité<sup>3</sup> puisque :

- il s'agit de rapprocher, lier, faire converger, intégrer (le verbe est hésitant) deux systèmes fondés sur des logiques totalement différentes, Supeb et Refdoc : utilisateur professionnel/usager final, revue/article, facturation institutionnelle/facturation individuelle, lourdeur/souplesse ;
- il s'agit aussi de satisfaire tous les usagers et toutes les institutions, bibliothèque et chercheur publics comme laboratoire privé ou simple particulier, de proposer au client final et autonome toute la palette des modes de fourniture (prêt d'original, photocopie, télécopie, numérique), d'offrir aussi le paiement en ligne sécurisé, le paiement classique entre organismes et la possibilité de faire du troc entre établissements. Bref, Amazon, EBay et Aubontroc.com réunis sur une même plateforme.

Chantier très complexe, où chaque aspect abordé soulève moult questions de détail et de fond. Des exemples :

- la fourniture du document : qui l'assurera ? c'est-à-dire comment le client choisira-t-il son fournisseur ? un algorithme orientera-t-il la demande entre tel ou tel établissement ? en cas d'échec de la demande, qui réorientera l'utilisateur final ? qui pourra mettre en œuvre et respecter les règles de l'e-commerce ?

- la facturation : à l'heure de l'autonomie des universités, des tarifs homogènes entre les établissements fournisseurs ? quels droits à négocier avec les éditeurs pour la fourniture électronique de documents (FED), par qui et pour qui ? qui gèrera la facturation sur le guichet unique de commande et comment ?

Sans mentionner le préalable nécessaire et fondamental, qui reste lui aussi à traiter : quels liens et coordination existent entre la politique documentaire de l'INIST-CNRS (Refdoc) et celle du réseau académique (Sudoc) ?

Les questions abondent assurément, que l'on peut légitimement se poser quand on songe à la fluidité du processus à bâtir, à la lisibilité du système final qui se veut un et global, et à la satisfaction la plus rapide et efficace de l'utilisateur, qui doit rester le seul et unique objectif du PEB. Mais l'essentiel ne réside peut-être pas là.

## La dernière question

Évoquons maintenant une question qui n'a jamais été posée, à ma connaissance, et qui ressortit au futur proche : *quid* dans les 10 ans à venir, puisque l'on veut refonder un service pour le moyen terme, voire au-delà ?

### • La littérature courante

Dans 10 ans au plus tard, il n'existera plus une seule revue imprimée dans le secteur des sciences, techniques, médecine (STM), de l'aveu même des éditeurs : on passe actuellement au tout électronique (titres vivants et archives). Les thèses de doctorat seront numériques (c'est déjà le cas dans 19 facultés de pharmacie sur 24), tout comme les thèses dites d'exercice qui constituent encore une part non négligeable du trafic PEB des bibliothèques de santé (la thèse d'exercice électronique existe déjà à Brest, Grenoble, Limoges, Nancy, Nantes, Paris-Descartes, Paris-Est Créteil, Rouen et Tours). L'offre des ebooks, jusqu'à présent anglo-saxonne, s'enrichit chaque année de productions francophones, plus pertinentes pour les étudiants.

Idem dans le secteur des sciences humaines et sociales : il suffit, pour s'en convaincre, de considérer l'offre exponentielle qui est proposée à ces disciplines depuis 4 ou 5 ans, qu'il s'agisse des revues (payantes et en *Open Access*), des bases de données, des corpus et des ebooks que les éditeurs français investissent enfin, après leurs homologues étrangers, largement, avec l'aide des pouvoirs publics, et que les bibliothèques vont nécessairement s'approprier et offrir, dans les années prochaines<sup>4</sup>.

Ajoutons à cela l'acquisition décisive des licences nationales, pour les archives demain, pour certaines publications courantes après-demain.

### • Le rétrospectif

Par ailleurs, le stock imprimé est en cours de numérisa-

tion, à l'échelle mondiale, massivement, par Google Books, Internet Archives, Gallica, Medical Heritage Library *et al.*, et *via* des programmes de niches opérés par d'autres acteurs plus modestes mais actifs, qui numérisent aussi à la demande du public<sup>5</sup>. Certains établissements numérisent même tout leur fonds en prenant en compte, entre autres dimensions, celle du PEB, telle la National Library of Medicine (NLM) des USA qui vient de scanner toutes ses publications américaines parues jusqu'en 1865 et lance maintenant la tranche suivante 1866-1900, avec un objectif : préserver le document original *in situ* et ne plus fournir à l'utilisateur PEB qu'une copie numérique, correspondant à ses nouvelles méthodes de travail.

### • L'offre des éditeurs

Enfin, en matière de commerce en ligne de l'information, les éditeurs commerciaux ne sont pas en reste, qui pratiquent à leur manière la FED et entendent bien la contrôler/réguler comme tout le reste de la chaîne éditoriale. Sur leurs plateformes, il est possible d'acquérir les articles qu'ils proposent au sein de leurs bouquets, selon des tarifs qui varient de 23 \$ (Wolters Kluwer) à 45 \$ (Nature Publishing). Certains innovent même et proposent de nouveaux modèles économiques : la « location d'articles » à la journée, tarifée 4 £ par Cambridge University Press<sup>6</sup> et 1 \$ par l'agrégateur Deepdyve<sup>7</sup>.

Que sera donc le PEB, à court, moyen ou long terme ? Il ne portera plus du tout sur la littérature courante (les 10, 20, 30 dernières années...), qui sera accessible *online*, et ne concernera probablement plus qu'un noyau résiduel (à la volumétrie variable selon les spécialités) de fonds et de documents utiles pour l'histoire des sciences et la recherche rétrospective, qui n'auront pas encore été numérisés mais qu'il sera possible d'obtenir, sous forme de scan à la demande, auprès des bibliothèques qui les posséderont (essentiellement celles qui ont un stock de qualité, vaste, original, ancien et/ou spécialisé).

Dans sa conférence inaugurale des onzièmes Journées de l'ABES<sup>8</sup>, Kurt De Belder a évoqué les changements à venir dans les bibliothèques, en passant en revue toutes les fonctions qui étaient/sont/deviendront les nôtres : pas un mot du PEB, qui, de toute évidence, ne fait déjà plus partie de son vocabulaire ni de son univers professionnel. « *Print upon request* » furent les seuls mots prononcés.

Aussi, que faire ? Appliquer à tous une thérapie lourde, au dosage complexe, au pronostic incertain, dans un nouvel environnement plus ou moins *user friendly* et à l'économie non chiffrée, ou accompagner le patient en phase terminale dans quelques unités de soins palliatifs, bien équipées d'une plateforme de FED sécurisée (telle Visiodoc), à l'écoute du malade et au service des collègues ainsi soulagés (qui pourraient, de fait, se consacrer à d'autres tâches



# Quelle place pour les bibliothèques universitaires et les réseaux documentaires ?



La Bibliothèque scientifique numérique a été mise en place voilà plus d'un an et demi, début 2011. Aux yeux de l'ADBU, le bilan en est contrasté. Les recommandations sont généralement claires et vont dans le bon sens : moderniser et rationaliser la diffusion de l'information scientifique et technique (IST) en France, faire travailler ensemble des établissements (organismes de recherche et universités) dont les réseaux étaient trop cloisonnés, impulser une dynamique nouvelle afin de mettre les services pour la recherche au cœur des préoccupations. Sur le principe, par exemple, la mise en place de licences nationales coordonnées par BSN 1 est positive.

Plusieurs manquements ont rendu ce dispositif peu lisible pour les adhérents de l'ADBU : appel à candidature initial peu ou pas diffusé dans les bibliothèques universitaires, choix des membres et liste des participants à chaque segment restés confidentiels, pas de comptes rendus publics entre la première réunion et les recommandations diffusées par le ministère fin mars 2012 et, surtout, flou sur les objectifs et les responsabilités incombant à BSN.

La composition des groupes en témoigne : les établissements publics à caractère scientifique et technologique (EPST) sont surreprésentés par rapport aux universités alors que ce sont ces dernières qui abritent 75 % de la recherche publique française. Assez naturellement, l'ensemble des recommandations ne donne pas suffisamment de place aux échelons intermédiaires que sont les établissements et réseaux documentaires universitaires. C'est peut-être un gage de clarté pour les usagers et, éventuellement, d'économies d'échelle, mais cette orientation est contradictoire avec ce qui est vécu actuellement par les bibliothèques universitaires dans le contexte d'autonomie des universités.

La place de HAL, telle que définie par BSN 4 par exemple, ne peut se concevoir sans une association étroite des universités à son pilotage ni sans une prise en compte réelle des demandes exprimées, notamment en ce qui concerne les entrepôts institutionnels déjà en production. Bref, le rôle des réseaux actuels (archives ouvertes, CADIST, prêt entre bibliothèques...) dans les nouveaux dispositifs qui s'annoncent n'est pas toujours suffisamment explicite.

Les recommandations formulées sont intéressantes mais les bibliothèques universitaires n'ont pas été suffisamment représentées pour garantir l'équilibre entre rationalisation et rôle des réseaux. La deuxième phase, lancée au printemps 2012, a investi BSN de responsabilités opérationnelles sur plusieurs thèmes stratégiques. Il est désormais urgent que les universités s'investissent massivement dans BSN. L'ADBU a demandé à la Mission de l'Information scientifique et technique et du Réseau documentaire (MISTRD) un rééquilibrage de la composition des groupes en faveur des bibliothèques universitaires ainsi qu'une politique de communication harmonisée et ouverte que devrait favoriser la création d'un site web sur lequel les comptes rendus de réunion seraient diffusés. Les communautés universitaires auxquelles appartiennent les chercheurs et les bibliothèques n'adhéreront aux projets portés par BSN que s'ils sont impliqués et informés.

Pour l'ADBU, Jean-Marie Barbiche  
[jean-marie.barbiche@ecp.fr](mailto:jean-marie.barbiche@ecp.fr)

en redéployant des moyens : dépôts institutionnels, édition électronique, formation des publics, bibliométrie, expertise, etc.) ? Tel est peut-être le dilemme aujourd'hui. *Fiat lux, good luck*, et rendez-vous dans 10 ans.

Guy Cobolet

[guy.cobolet@biusante.parisdescartes.fr](mailto:guy.cobolet@biusante.parisdescartes.fr)

<sup>1</sup> AURA, Six & Dix, *Étude sur la carte documentaire, le PEB et la fourniture de documents à distance*, mai 2006, p. 14.

[http://www.aura-asso.fr/images/stories/Documents/peb/peb\\_6et10\\_synthese.pdf](http://www.aura-asso.fr/images/stories/Documents/peb/peb_6et10_synthese.pdf)

<sup>2</sup> Bérard Raymond, *Modernisation de la fourniture de documents : la convergence entre l'ABES et l'INIST-CNRS*, Communication aux 3<sup>e</sup> Journées professionnelles du CTLES, juin 2012, slide 23.

<sup>3</sup> Aynié Jean-Philippe, Ceroni Corinne, Gillet Jacqueline, *Modernisation de la fourniture de documents : la convergence entre l'ABES et l'INIST-CNRS*, Communication aux 11<sup>e</sup> Journées de l'ABES, juin 2012.

[http://www.abes.fr/Media/Fichiers/Article-WEB/Journees-ABES/2012/JABES2012\\_Session\\_Modernisation\\_FDD](http://www.abes.fr/Media/Fichiers/Article-WEB/Journees-ABES/2012/JABES2012_Session_Modernisation_FDD)

<sup>4</sup> Colcanap Grégory, « À quand les ebooks en bibliothèques universitaires ? », *Livres-Hebdo*, 2012, n° 913, p. 11.

<sup>5</sup> <http://books2ebooks.eu/en/partner>

<sup>6</sup> <http://journals.cambridge.org/action/displaySpecialPage?pageId=3172>

<sup>7</sup> <http://www.deepdyve.com/how-it-works>

<sup>8</sup> De Belder Kurt, *La transformation des bibliothèques universitaires*, Communication aux 11<sup>e</sup> Journées de l'ABES, juin 2012.

[http://www.abes.fr/Media/Fichiers/Article-WEB/Journees-ABES/2012/JABES2012\\_conference\\_inaugurale\\_KurtDeBelder](http://www.abes.fr/Media/Fichiers/Article-WEB/Journees-ABES/2012/JABES2012_conference_inaugurale_KurtDeBelder)

# Les revues scientifiques entre service essentiel et marchés de dupes [La nécessité du renouvellement]

**L**es revues scientifiques remplissent une double fonction de certification et de dissémination<sup>1</sup>. L'efficacité de la première fonction dépend de la qualité du comité de lecture et tout particulièrement de son *editor*, ainsi que du réseau des chercheurs qui acceptent de participer au processus d'évaluation des articles proposés en vue d'une publication. La seconde fonction vise une diffusion à la fois large et ciblée auprès de la communauté des chercheurs.

## Un nouvel écosystème

Le modèle économique des éditeurs scientifiques repose sur deux caractéristiques : la constitution d'un cercle de contributeurs aux compétences pointues, la mise en œuvre « d'externalités de réseaux ». La première caractéristique est assez bien documentée. Elle se manifeste par la constitution d'un écosystème ingénieux que l'on pourrait à grands traits dessiner ainsi : des auteurs non rémunérés proposent des manuscrits évalués par d'autres chercheurs non rémunérés. Dans certaines revues, la soumission d'un article est payante. L'évaluation de la qualité scientifique de l'article est le plus souvent effectuée par deux *referees* qui travaillent à l'aveugle. Les manuscrits sélectionnés et éventuellement révisés par leurs auteurs en fonction des préconisations des évaluateurs sont publiés. Les revues proposent alors deux modes d'accès : soit *via* les bibliothèques ou les institutions de recherche qui souscrivent à des abonnements à des bouquets de revues, soit par achat à l'unité. Il faut ainsi compter 9,50 \$ pour un accès de 24 heures, en *pay per view*, à un article de l'*American Economic Review* ou du *Journal of Economic Literature*.

Les effets de réseaux sont les produits des situations où l'utilité ou le bénéfice perçu d'un service s'accroît avec le nombre des utilisateurs de ce service. Une revue a d'autant plus de valeur que le nombre de ceux qui la lisent est important. S'ajoute à cet effet de nombre un effet en qualité : la qualité de la revue se mesure notamment à l'aune du nombre des papiers qui lui sont soumis et des citations auxquelles ces papiers donnent naissance.

Les lecteurs et les prescripteurs appartiennent à la même communauté de chercheurs que les auteurs. La disposition à payer des auteurs et des responsables de bibliothèques peut donc sembler paradoxale : pourquoi payer pour ce que l'on a contribué à produire ? Trois réponses s'emboîtent. La première tient au rapport de force entre des communautés d'intérêt dispersées (auteurs, chercheurs, laboratoires, instituts, etc.) et des éditeurs en situation oligopolistique. Le contexte concurrentiel est en effet marqué par une tendance croissante à la concentration. On compte quatre grands éditeurs scientifiques dans le monde (Elsevier, Wiley-Blackwell, Taylor & Francis, Sage-Hindawi) ainsi qu'une myriade de petits éditeurs (universités, sociétés savantes, etc. – sachant que 20 % des revues publiées

par Elsevier proviennent de sociétés savantes)<sup>2</sup>. À lui seul, le groupe Elsevier publie plus de 1 800 revues scientifiques et médicales, et sa base de données ScienceDirect est utilisée par plus de 11 millions de chercheurs par an<sup>3</sup>. La seconde réponse renvoie à la valeur du service rendu, qui revient à créer un dispositif de sélection scientifique et d'identification des auteurs de tel ou tel résultat. La revue implique la citation, elle fournit les bases d'une évaluation du chercheur et de l'institution. Le troisième élément est la recherche de la reconnaissance par les pairs et l'espérance de notoriété. Cette forme de valorisation peut se traduire par un accroissement de la crédibilité du chercheur, au sens de sa capacité à pratiquer effectivement la science<sup>4</sup>, ainsi que par une augmentation du budget du laboratoire auquel le chercheur appartient.

## Les enjeux de la dissémination

La fonction de dissémination intervient ici. La revue participe non seulement à la construction des savoirs et des méthodes, ainsi qu'à leur validation, mais aussi à leur diffusion. La valeur d'un article est supérieure au prix que le lecteur est prêt à acquitter : elle inclut l'usage privé du chercheur et le bénéfice social pour la communauté scientifique. On peut défendre de ce point de vue l'existence d'une subvention directe ou indirecte destinée à l'éditeur. Ce dernier la reçoit indirectement puisque la plupart des auteurs sont soit fonctionnaires soit employés par des institutions de recherche telles des fondations ou des universités bénéficiant de dispositifs fiscaux avantageux.

Nombre de questions se posent toutefois. Le montant de cette subvention est-il optimal ? Conduit-il à la captation de rentes à travers des tarifs excessifs en regard des coûts ? Le modèle économique est-il efficient du point de vue du bien-être collectif – apport à la communauté scientifique, aux différentes strates de lecteurs, délais de publication, qualité des comités de rédaction ? Est-il pollué par d'éventuelles collusions implicites au sein de ces « collègues invisibles »<sup>5</sup> composés des chercheurs les plus cités ? Même si l'on ne peut répondre ici à ces questions, deux remarques s'imposent.

Une fois publié, l'article, comme tout bien informationnel, devient un bien collectif aux deux propriétés de non-rivalité et non-exclusion. L'information est « non rivale », car un nouvel usager ne diminue pas l'information disponible pour autrui. Elle est « non exclusive », au sens où il est impossible d'écarter de l'usage un agent ne concourant pas au financement du bien. Ces deux caractéristiques rendent le marché défaillant, et l'intervention publique nécessaire. La propriété intellectuelle permet de requalifier le texte en bien privé. Si cette requalification permet d'amortir les coûts, elle réduit l'ampleur de la diffusion. L'optimum social n'est pas atteint.



## Des coûts prohibitifs

Le service rendu ne justifie pas nécessairement le prix acquitté. La valeur du service dépend de deux paramètres : l'appréciation de la valeur créée et la capacité de la communauté des chercheurs et/ou du marché à imposer une baisse des prix malgré la pression exercée par les firmes du cœur de l'oligopole. Sur le premier point, on peut simplement remarquer que le prix des abonnements s'est accru de plus de 10 % par an entre 1975 et 2000, alors même que les moyens d'une diffusion désintermédiée se démultipliaient avec la généralisation des accès haut débit à l'Internet. Selon le journal *Le Monde*, le laboratoire de mathématiques de l'Institut Fournier de Grenoble dépense en moyenne 135 000 € pour l'achat de ses revues, pour un budget total de fonctionnement d'environ 400 000 €<sup>6</sup>. Nombreux sont les exemples qui montrent à quel point les budgets des bibliothèques sont grevés par le poids de ces abonnements, dont les contrats sont de longue durée, définis pour des bouquets de revues et dotés de conditions d'annulation dissuasives. La volonté de réagir face au poids croissant des dépenses d'abonnement a fini par se structurer, à la faveur du coup d'éclat d'un chercheur dont la valeur scientifique légitimait la prise de position. En janvier 2012, Timothy Gowers, médaille Fields 1998, annonce qu'il ne publiera plus dans les revues de l'éditeur Elsevier. Son initiative remporte un large écho, et l'université Pierre et Marie Curie relaye cet appel. Elle parvient à réduire de 225 000 € sur deux ans le budget qu'elle consacre à cet abonnement (1,02 M€ par an avant la renégociation !). L'université de Harvard, qui dépense quant à elle 3,75 M\$ en abonnements auprès des éditeurs universitaires, souligne que les prix pour l'accès des articles en ligne de deux des éditeurs les plus importants ont augmenté de 145 % sur les six dernières années, certaines revues coûtant près de 40 000 \$. Elle appelle les 2 100 professeurs et chercheurs de l'établissement à mettre à disposition, librement, en ligne leurs recherches.

## Vers des modèles alternatifs ?

Le soutien public à la recherche permet d'alimenter indirectement, comme on l'a vu, le modèle marchand de la revue. Les modèles alternatifs sont-ils plus efficaces ? La revue, dans sa modalité commerciale de production, demande parfois une contribution financière de l'auteur ou de l'institution à laquelle il appartient. Faut-il aller plus loin et en faire la base d'un nouveau modèle économique ? C'est ce que proposent les modèles où l'article est en libre accès. L'auteur, ou l'institution qui l'emploie, supporte les coûts de production de la revue via le versement d'une somme forfaitaire pour chaque article accepté. Les modèles sont aussi bien à but non lucratif tel celui de la Public Library of Science (PLoS), qu'à but lucratif tel BioMed Central (BMC). Quelle que soit la forme

adoptée, ces modèles permettent de sortir par le haut des obstacles à la diffusion des articles issus de la recherche, à la faveur des potentialités ouvertes par la publication sous une forme numérique. Le train est en marche. Il se développe en parallèle avec la montée des revues électroniques gratuites et des plateformes d'archives ouvertes, telle HAL. S'il fut si lent à démarrer cela tient sans doute aux enjeux de la mise en place d'outils d'évaluation acceptés, reconnus, et quasi irréfutables. Surtout, en arrière-plan du débat sur les revues, on trouvait – et on rencontre encore – des questions sur les modalités d'évaluation des chercheurs, la domination des méthodologies, la hiérarchie des revues, celles des langues, etc.

Françoise Benhamou  
Professeur des universités

<sup>1</sup> *Study on the economic and technical evolution of the scientific publication markets in Europe, Final Report*, DG-Research, European Commission, janvier 2006.

[http://ec.europa.eu/research/science-society/pdf/scientific-publication-study\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/research/science-society/pdf/scientific-publication-study_en.pdf)

<sup>2</sup> Sans doute faudrait-il plutôt évoquer une structure d'oligopole à frange concurrentielle.

<sup>3</sup> Source : Reed Elsevier, *Annual report*, 2011.

<http://reporting.reedelsevier.com/ar11/overview/2011-highlights/>

<sup>4</sup> Latour B., Woolgar S., *La vie de laboratoire. La production des faits scientifiques*, Paris, La Découverte, 1996.

<sup>5</sup> Price D. J. de S., « Some Remarks on Elitism in Information and the invisible College Phenomenon in Science », *Journal of the American Society for information Science*, 22 (2) : 74-75, 1971.

<sup>6</sup> Benjamin A., « Harvard rejoint les universitaires pour un boycott des éditeurs », *Le Monde.fr*, 25.04.2012.

# Une bibliothèque sur l'art américain à la fondation Terra

**S**ituée au centre de Paris, la bibliothèque de la Terra Foundation for American Art est la seule bibliothèque européenne dédiée exclusivement à l'art nord-américain. L'histoire de l'art des États-Unis précédant l'époque contemporaine a longtemps souffert d'un manque d'attention de la part des chercheurs non américains. En dehors des États-Unis, très peu d'universitaires se sont effectivement consacrés à ce domaine, malgré l'existence d'une riche histoire culturelle depuis la formation du pays. De fait, les enjeux ayant préoccupé les artistes, les œuvres phares, les grands débats esthétiques et institutionnels qui ont marqué la scène artistique nord-américaine avant 1945 restent mal connus. Depuis une trentaine d'années, cette situation est en train de changer. Porté par un nouvel intérêt pour les transferts culturels, ainsi que par l'ouverture de l'histoire de l'art aux études dites « transnationales », l'art américain sort de ses frontières. Il trouve enfin sa place dans une histoire contextuelle plus large et rencontre de plus en plus la curiosité d'un public international, d'où l'importance de la création d'une bibliothèque spécialisée à Paris. Avec plus de 9 500 ouvrages, la bibliothèque de la fondation se consacre à l'art des États-Unis du XVIII<sup>e</sup> siècle à 1980.

## Une fondation dédiée à l'art américain

Daniel J. Terra, riche industriel et collectionneur américain, a créé la fondation en 1978 et lui a donné son nom. Partant de l'idée que l'art des États-Unis est une des meilleures expressions de l'histoire et de l'identité de cette nation, il a formé le projet de développer sa connaissance internationale. Avant sa mort en 1996, il a offert à la fondation, outre sa collection d'œuvres d'art, une dotation généreuse, la mise en place d'un directoire voué à sa mission internationale de diffusion des

connaissances sur l'art américain et son histoire, et sa bibliothèque.

La Terra Foundation for American Art, basée à Chicago, s'est donné pour vocation d'encourager l'étude, la compréhension et l'appréciation des arts visuels des États-Unis. Afin de favoriser le dialogue international sur l'art nord-américain, la fondation soutient et collabore à des projets innovants et ambitieux d'expositions, de recherche et d'éducation, que ce soit au travers de mécénat ou de partenariats à Chicago, en Europe ou ailleurs. Elle utilise à cette fin des ressources considérables : une collection qui s'étend de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle jusqu'en 1945 ; une équipe d'historiens de l'art et de conservateurs spécialisés ; des moyens financiers importants. La collection Terra, qui rassemble plus de 700 œuvres américaines, continue à s'accroître à travers une politique active d'acquisitions. D'autre part, la fondation co-organise d'importantes expositions liées à sa collection et, depuis 2006, présente l'art américain à travers le monde : à Chicago, Londres, Paris, Pékin, Moscou ou Bilbao ainsi que dans différentes villes américaines. Colloques internationaux, bourses de recherche pour doctorants et post-doctorants, programmes d'enseignement à Paris, Londres, Berlin, ainsi qu'une académie d'été à Giverny, la *Terra Summer Residency*, bénéficient du soutien de la fondation et tissent un large réseau international entre historiens de l'art, historiens culturels et conservateurs de musées. Ces divers moyens d'action en font l'une des premières fondations dédiées à l'art américain et la seule à promouvoir spécifiquement les phénomènes d'échanges artistiques internationaux qui n'ont cessé de le nourrir au fil du temps.

## Un centre et une bibliothèque à Paris

Afin de renforcer ses actions en dehors des États-Unis, la fondation a ouvert un centre à Paris. Situé à deux pas de

l'Institut national d'histoire de l'art, du Centre allemand d'histoire de l'art et du musée du Louvre, il permet d'assurer une collaboration soutenue avec les hauts lieux parisiens et français de l'histoire de l'art. Centre de ressources, d'échanges et d'information, la « Terra Foundation Europe » est à l'origine de nombreuses manifestations en collaboration avec diverses institutions culturelles européennes par le biais de mécénat ou de partenariats. Conférences, rencontres et débats sur des thèmes importants de recherche sont organisés afin de faire de ce centre un lieu vivant d'échange et de savoir.

La bibliothèque se trouve ainsi placée au cœur de ces activités. Elle réunit de nombreux titres, en majorité de langue anglaise, sur la peinture, la sculpture, les arts graphiques, la photographie et les arts décoratifs. Le fonds initial d'environ 3 500 volumes a été acquis par Daniel J. Terra aux États-Unis dans les années 1980-1990.

## Un fonds en accroissement constant

Depuis, la bibliothèque s'est enrichie en liaison avec les expositions et programmes universitaires organisés par la fondation. Elle reçoit également de nombreux catalogues des expositions soutenues à travers le monde. Enfin, Jenny Strauss Clay, la compagne du professeur Roger Breed Stein de l'université de Virginie, a légué à la bibliothèque, après le décès de ce dernier en 2010, une collection d'ouvrages dans les domaines de l'histoire, de la littérature, de la culture visuelle, ou encore de l'histoire intellectuelle, qui offre d'importantes ressources pour une meilleure compréhension de la culture américaine.

D'autres dons viennent régulièrement compléter le fonds et la politique d'acquisition vise à rassembler une collection ciblée permettant aux chercheurs de réaliser une première étude sur l'art américain avant d'éventuellement l'approfondir dans

des bibliothèques universitaires et publiques des États-Unis. Le fonds principal est constitué d'ouvrages sur l'histoire des beaux-arts, et notamment de la peinture, avec de nombreuses monographies d'artistes, tels que James Abbott McNeill Whistler, John Singer Sargent, Mary Cassatt, Winslow Homer, Edward Hopper ou encore Joan Mitchell. Néanmoins, de nombreuses études portent sur des artistes dont la renommée n'a pas encore traversé l'océan Atlantique. Certains thèmes sont bien représentés, comme les artistes américains à Paris au tournant du xx<sup>e</sup> siècle, la représentation de l'Ouest américain, ainsi que la muséologie, discipline particulièrement développée aux États-Unis.

L'accent est mis aussi sur l'enrichissement du fonds traitant de la photographie, domaine de recherche attrayant pour les chercheurs étrangers, et notamment français. Les catalogues d'exposition facilitent le suivi de l'actualité muséale sur l'art américain. Les livres sur la sculpture, les arts graphiques et les arts décoratifs complètent ce fonds, même si leur nombre est plus réduit. L'architecture n'est abordée qu'à travers quelques ouvrages de base, une décision en accord avec la politique générale de la fondation de ne pas disperser ses actions dans un domaine largement représenté par ailleurs.

## Un public diversifié

La bibliothèque accueille des lecteurs de tous horizons. La priorité est donnée aux universitaires, étudiants comme chercheurs chevronnés, historiens de l'art et américanistes, mais aussi aux étudiants suivant des cours de civilisation américaine. Elle est un précieux outil de travail pour les professeurs du programme d'enseignement, soutenu par la fondation Terra, à l'Institut national d'histoire de l'art. Les conservateurs de musée et le personnel pédagogique y trouvent aussi des références, et notamment des catalogues d'exposition rarement présents dans d'autres bibliothèques



Salle de lecture de la bibliothèque de la fondation Terra. DR

françaises. Enfin, réalisateurs de films, antiquaires et spécialistes des maisons de vente consultent ponctuellement la bibliothèque.

## Le déploiement dans le Sudoc

Ouverte depuis seulement deux ans, la bibliothèque n'est qu'au début de son développement. Cette année, l'intégration au Sudoc a constitué une importante avancée en l'insérant dans le réseau des bibliothèques de l'enseignement supérieur et de la recherche. La popularité du catalogue Sudoc dans le milieu universitaire français et international lui garantit une visibilité accrue, tandis que le catalogage partagé facilite le travail quotidien du personnel. Le profil du fonds de la bibliothèque Terra, original et unique dans le contexte français,

complète le réseau Sudoc. La fondation explore les possibilités de partenariats avec des bibliothèques en histoire de l'art en France, en Europe et aux États-Unis. Partenaire de l'Institut national d'histoire de l'art et de sa bibliothèque, elle souhaite établir des liens avec d'autres bibliothèques d'art parisiennes pour servir un éventail plus large de lecteurs. Dans un avenir proche, nous espérons voir cette fructueuse collaboration franco-américaine s'amplifier et ce dialogue transatlantique se doter de nouveaux interlocuteurs.

Ewa Bobrowska

Ewa Bobrowska est responsable de projets, recherche et bibliothèque à la Terra Europe.

[library@terraamericanart.eu](mailto:library@terraamericanart.eu)

Catalogue accessible en ligne : <http://catalogue.terra.bibliobre.com>

La bibliothèque est ouverte au public gratuitement.

29, rue des Pyramides - 75001 Paris

Tél. : 01 43 20 82 65



# « Le changement, c'est maintenant ! »

« La seule chose immuable, c'est le changement » (Pensée bouddhiste)

À l'unisson des résultats des élections présidentielles de mai dernier, c'est sous les auspices du changement que les Journées ABES 2012 se sont déroulées au Corum de Montpellier devant un parterre de 500 auditeurs. En effet, le programme de ces onzièmes Journées s'est fait l'écho des importants changements de direction auxquels l'ABES, en tant qu'opérateur national, se doit de répondre pour accompagner au mieux les profondes mutations du monde des bibliothèques universitaires et de l'information scientifique et technique.

## Des missions en évolution

Le ton fut donné dès la conférence inaugurale au cours de laquelle Kurt De Belder, directeur des bibliothèques universitaires de Leiden, préconisant une refonte complète des missions des bibliothèques universitaires, a apporté avec brio un éclairage concret sur les moyens à mettre en œuvre pour une véritable intégration des travaux des chercheurs aux outils et services à concevoir par les bibliothèques du XXI<sup>e</sup> siècle. À la mesure de ces transformations majeures, la présentation de la stratégie de l'ABES par son directeur, Raymond Bérard, et notamment du projet d'établissement 2012-2015 – un projet conçu en pleine concertation avec les établissements et les instances (Conseil scientifique et Conseil d'administration) –, illustre les principaux virages d'ores et déjà amorcés : restructuration des missions dans le cadre programmatique de la Bibliothèque scientifique numérique (BSN) pour ce qui concerne le signalement, la fourniture à distance ou l'achat des ressources numériques ; renforcement du rôle d'opérateur financier et de négociateur dans le cadre économique des licences nationales, rôle que la reconnaissance d'excellence (ISTEX) va stimuler concrètement en termes de moyens humains et financiers. Une reconnaissance qui, comme l'a rappelé Michel Marian, directeur de la Mission de l'Information scientifique et technique et du Réseau documentaire (MIS-TRD), témoigne de la confiance accordée à l'ABES dans ses choix stratégiques.

## Des formats en mutation

Autre mutation en perspective s'il en est, le nécessaire renouvellement des formats bibliographiques à l'ère du numérique et d'Internet : qu'il s'agisse du tutoriel sur le web de données présenté par Yann Nicolas (ABES) ou de la session animée par Gildas Illien (BNF) et Olivier Rousseaux (ABES) – en l'absence (regrettée par les auditeurs...) de Philippe Le Pape –, consacrée à la mise en œuvre du modèle FRBR et des règles de catalogage RDA, cette préoccupation majeure a été mise en perspective de façon didactique et concrète. De même, la session animée par Yann Nicolas et Olivier Rousseaux (ABES) a permis de rappeler le rôle primordial des autorités, socles pour la

construction de référentiels fiables et ouverts à la disposition de l'enseignement supérieur et de la recherche, dont IdRef, au diapason de projets internationaux comme VIAF, se fait le fer de lance.

## SGB et PEB revisités

Autre session très attendue, le point d'étape du projet « Système de gestion de bibliothèques mutualisé », présenté par Jean Bernon (ABES), s'est fait l'écho des modifications radicales à venir : les systèmes de nouvelle génération, s'appuyant sur les bases de connaissances alimentées massivement par les éditeurs, mettent en évidence la transition inéluctable « du catalogage vers l'encodage » et permettent d'anticiper la transformation, à moyen terme, du « système Sudoc ». Quant à la refonte du prêt entre bibliothèques (PEB), inscrite dans le cadre de BSN 8, l'étude de la convergence entre le système Refdoc de l'INIST-CNRS et le PEB Sudoc a fait l'objet d'une session animée par Jean-Philippe Aynié, Corinne Ceroni (ABES) et Jacqueline Gillet (INIST-CNRS).

## Des échanges avec les réseaux

Pour autant, les préoccupations quotidiennes des membres des différents réseaux n'ont pas été en reste, notamment grâce aux tutoriels consacrés aux services et outils proposés par l'ABES (STEP, theses.fr, exemplarisation des ressources électroniques) ainsi qu'à la traditionnelle session « Les actualités de l'ABES », repensée cette année pour permettre une meilleure mise en perspective des actions menées par les équipes de l'Agence au fil de l'année. De même, la session spécialement dédiée aux correspondants Sudoc, co-animée par Sophie Mazens, Valérie Travier (AURA) et Laurent Piquemal (ABES), a favorisé l'expression selon un mode collaboratif (*via* un wiki conçu à leur intention) et facilité le dialogue à partir de retours d'expériences, en permettant l'expression de certaines difficultés rencontrées par les équipes de catalogage dans ce contexte en mutation, un aspect concret du malaise actuel des personnels de bibliothèques de catégorie B.

## Des éclairages extérieurs

Au chapitre des temps forts de ces Journées, on n'oubliera pas l'excellent *sense of humor* de Deborah Shirley, directrice de la Bibliothèque de l'Imperial College, qui a présenté le programme UKRR, plan de conservation des périodiques mis en place à l'échelle du Royaume-Uni, ni l'enthousiasme d'Aubery Escande, responsable éditorial de The European Library, ni la pertinence subtile et pleine d'allant de Catherine Auger-Volpihac, professeure de littérature à l'École nationale supérieure de Lyon, à qui le « Dernier mot » de ces Journées avait été confié et qu'elle



Aux journées ABES, on écoute, on se rencontre, on échange... et on danse.  
Phot. Josiane Faïta-Hugues



a décliné de façon remarquable autour de *L'Esprit des lois* de Montesquieu, dont elle est par ailleurs une des plus grandes spécialistes internationales.

## Un concours endeuillé

Mais c'est sur le concours, organisé pour la première fois afin de valoriser et mettre en commun les initiatives des membres des réseaux dans leur utilisation des produits et services proposés par l'ABES, que cet article souhaite conclure. On aurait aimé ne retenir, à l'image de la dynamique de leurs porteurs, que la grande qualité des projets présentés : utilisation d'IdRef pour le signalement des Classiques Garnier (porté par la bibliothèque de la Cité internationale universitaire de Paris), mise en œuvre d'un système de dédoublonnage, bien utile pour les plans de conservation partagée (portée par le SCD de Strasbourg), conception d'un système visant à faciliter l'exemplarisation des collections lors de l'intégration d'une nouvelle bibliothèque (porté par le SCD de Bordeaux 3)... ou utilisation des données d'autorité d'IdRef pour enrichir le contenu de revues de sciences humaines et sociales (portée par Enrico Cima, architecte de l'information et ancien collègue de l'ABES). Le destin en a décidé autrement puisque ce dernier, à qui le directeur de l'ABES devait remettre le prix gagnant, a trouvé la mort la veille des Journées ABES. Un moment de recueillement, très émouvant, a remplacé la cérémonie de remise des prix, permettant à l'assemblée d'adresser un dernier « Ciao ! » à Enrico.

*Christine Fleury*, conservatrice à l'ABES, chargée de l'organisation des Journées ABES  
✉ [fleury@abes.fr](mailto:fleury@abes.fr)

Les présentations des onzièmes Journées ABES sont en ligne sur le site de l'Agence :

🌐 [www.abes.fr/Publications-Evenements/Journees-ABES/Onziemes-Journees-ABES-19-20-juin-2012](http://www.abes.fr/Publications-Evenements/Journees-ABES/Onziemes-Journees-ABES-19-20-juin-2012)

## Enrico Cima nous a quittés le 18 juin

Enrico avait travaillé pour l'ABES sur Calames. Il était basé à la Bibliothèque du Muséum national d'histoire naturelle mais était en contact avec nous quotidiennement.

Enrico avait obtenu un master à l'École des Chartes. C'était un collègue brillant, exigeant et d'une très grande compétence. Après l'ABES, il était parti à Blois où il avait été recruté par le Centre d'études supérieures de la Renaissance. Il travaillait depuis peu pour la société Naoned, un éditeur de solutions informatiques pour la préservation et la valorisation du patrimoine.



© BVH

Enrico n'avait pas perdu le contact avec l'ABES et nos activités. Il a remporté le premier prix du concours ABES avec un prototype de nouveau service d'IdRef pour l'utilisation des autorités dans les projets de recherche en sciences humaines et sociales. Ce prix devait lui être décerné le 20 juin, pendant les Journées ABES. Nous avons remplacé cette remise des prix, qui aurait dû être une occasion de joie partagée, par un moment de recueillement. Pour Enrico, son épouse et leurs jeunes enfants.

Tous ceux qui l'ont connu sont dévastés par sa disparition.

*Raymond Bérard*

## Calames « Plus » et tellement plus encore

Le 12 juin 2012, les équipes de l'ABES ont mis en production une nouvelle version de l'interface publique de Calames. Baptisé « Calames Plus », cet ensemble de nouveaux services a pour socle commun l'existence d'espaces Calames, accessibles sous authentification et après approbation d'une charte du service<sup>1</sup>.

### Favoriser l'interaction avec les usagers

Tout compte Calames permet à la personne ou à l'organisation qui l'a créé d'annoter des notices publiées dans le catalogue (par exemple, pour suggérer des modifications ou des enrichissements). Tous les niveaux de l'interface, de la simple notice à l'ensemble de la base, peuvent faire l'objet d'un suivi par l'intermédiaire de flux RSS. Les commentaires restent parfaitement distincts des données archivistiques dans la mesure où ils ne sont pas exposés aux moteurs de recherche. L'objectif principal de ce premier volet est d'augmenter la surface d'interaction de l'utilisateur avec le réseau des professionnels de Calames : quant à insérer davantage cet outil collectif au sein des communautés de chercheurs, d'autres pistes complémentaires restent à approfondir et à mettre en œuvre (outils de partage sociaux, valorisation à travers des canaux éditoriaux).

### Faciliter l'interfaçage entre métadonnées et numérisation

Le second volet, qui a trait au dépôt d'images sur serveurs de l'ABES, n'est accessible qu'aux comptes des établissements déployés en ayant fait la demande et ayant signé une convention spécifique<sup>2</sup>. Dans le droit fil des conclusions du groupe de travail Numes<sup>3</sup> réuni courant 2011, il s'agit de faciliter l'interfaçage entre métadonnées et numérisation. L'association d'images (.jpg ou .gif) avec des notices cotées et publiées par l'établissement permet de consulter ces reproductions via une visionneuse adossée au catalogue. La marche à suivre est simple : dépôt de fichiers zippés préparés par l'établissement via son compte Calames, traitement automatisé de chaque répertoire d'images (tuilage, création de chemins d'accès, classement par ordre alphanumérique des noms d'images...), et enfin accès au détail des images par l'intermédiaire de vignettes cliquables af-

fichées dans les boîtes à outils des notices. Le service images a été conçu comme une solution d'appoint pour des documents qui n'auraient pu être mis en ligne par d'autres moyens, ou dont l'accessibilité au sein même de l'application Calames prend un sens particulier (exemples : fonds iconographiques, reproductions numériques à rendre accessibles et cumulables de manière hiérarchique, etc.). Dans les cas où l'établissement dispose d'une bibliothèque numérique durable et citable, les solutions de liens déjà existantes, passant par l'encodage EAD ou éventuellement par la génération de liens à la volée, restent préférables. Il est à noter que tout dépôt d'images effectué durant les 12 premiers mois est et restera gratuit<sup>4</sup>.

Calames Plus est entré en phase transitoire jusqu'au printemps 2013 : tandis que l'ABES effectue un suivi global des comptes et des annotations, chaque établissement du réseau est invité à contribuer à l'alimentation et à l'évaluation de ces nouveaux services. Un premier bilan et la feuille de route de Calames Plus seront dressés à l'occasion du prochain comité de suivi Calames, dans le courant du premier semestre 2013.

Jean-Marie Feurtet  
Responsable de Calames à l'ABES  
[feurtet@abes.fr](mailto:feurtet@abes.fr)

<sup>1</sup> <http://www.calames.abes.fr/pub/conditions.aspx>

<sup>2</sup> Pour plus de renseignements sur les images déposées dans le cadre de Calames Plus, voir <http://www.calames.abes.fr/pub/calamesimages.htm>

<sup>3</sup> <http://www.abes.fr/Autres-applications/NUMES>

<sup>4</sup> Pour plus de renseignements sur la convention et les fonctionnalités Calames Images, contacter l'ABES via le guichet d'assistance AbesSTP : <https://stp.abes.fr/node/3?origine=calamesPro>  
Voir également le blog Calames : <http://calames.wordpress.com/>



Phot. Jean-Marie Feurtet



# Périscope : une gestion concertée des périodiques

Depuis le 2 juillet 2012, Périscope est une application web librement accessible à tous les acteurs et partenaires du réseau. Conçue initialement pour les besoins des gestionnaires de plans de conservation partagée (PCP), elle s'adresse, par extension, à tous les professionnels spécialisés dans la gestion des périodiques référencés dans le Sudoc.

Au service des professionnels des réseaux Sudoc et Sudoc-PS et de leurs partenaires, notamment les structures régionales pour le livre (SRL) souvent pilotes des PCP régionaux, Périscope est une incitation à renforcer davantage encore les possibilités d'échanges et de coopération aux niveaux local, régional voire national.

## Une ligne chronologique visualisée

Périscope est un outil optimisé pour évaluer rapidement et efficacement la disponibilité d'un titre de périodique : l'onglet « Titre » permet la visualisation sous la forme d'une frise chronologique des états de collection renseignés dans le Sudoc.

Une frise particulière, dite de synthèse, communique une information globale sur la disponibilité d'un titre dans un périmètre de localisations choisi. La valeur ajoutée est importante : cette ligne permet en effet de visualiser immédiatement à l'écran, grâce à un jeu de couleurs, les combinaisons optimales de collections : la ligne est rouge ? La collection est lacunaire. Elle est verte ? La collection est complète.

Cette synthèse peut donc être décrite comme un état de collection virtuel qui fluctue en fonction des localisations choisies et donne immédiatement le niveau de complétude d'une collection.

## Une aide à la décision

Outil d'aide à la prise de décision, Périscope répond aux objectifs de rationalisation des collections du réseau. Si l'application ne permet pas une action directe de création, de suppression ou de modification des données (les corrections doivent être apportées par la voie traditionnelle d'intervention), elle permet en revanche d'évaluer leur qualité et d'identifier des erreurs de signalement puisque le résultat visuel obtenu repose sur les données renseignées au niveau des états de collections.

Il est à noter que la qualité et la complétude des données d'exemplaires décrites dans le catalogue sont le gage de la performance de l'application comme outil de gestion. Par la mise en évidence des erreurs de signalement des états de collections, Périscope devrait être facteur d'amélioration de la qualité des données visibles dans le Sudoc.



## Un mode opératoire simple et progressif

Après connexion sans authentification, l'application s'articule autour de trois onglets : « Recherche » ; « Résultat » ; « Titre ».

L'utilisateur identifie à partir d'un formulaire de recherche une liste de titres de périodiques, puis visualise et compare les états de collection disponibles pour un titre sélectionné. Il obtient par ailleurs toute l'information disponible sur l'état de collection de son choix par simple clic sur la frise.

## Deux fonctionnalités spécifiques

L'utilisateur a la possibilité de sauvegarder sous la forme d'une URL un affichage de l'écran « Titre » et d'exporter sous un format tabulé les états de collection sélectionnés à l'écran, afin de suivre et de partager, par exemple, l'évolution de l'état d'un titre.

## Une aide et assistance en ligne

Une aide en ligne détaille les principes, la procédure et les conditions d'utilisation de Périscope. Enfin, comme pour toute application de l'ABES, un lien vers l'assistance aux utilisateurs est accessible depuis la page d'accueil.

Périscope a été développé par l'ABES, avec la participation active d'experts<sup>1</sup> de la gestion de périodiques et des PCP. C'est l'aboutissement d'une réflexion amorcée au sein d'un groupe de travail pour l'amélioration de la visibilité des PCP dans le Sudoc.

<http://periscope.sudoc.fr>

Jean-Philippe Aynié ✉ [aynie@abes.fr](mailto:aynie@abes.fr)

Christophe Parraud ✉ [parraud@abes.fr](mailto:parraud@abes.fr)

ABES

<sup>1</sup> Des remerciements particuliers à Sophie de Fontgalland (SCD Lyon 3), Anne Guégan (SCD Poitiers), Françoise Labrosse (DDOC Bordeaux), Claire Nguyen (BIUS), Claude Taccetti (SCD Aix-Marseille 3), Eugénie Vanderplancke (SICD Toulouse).



# AURA : Clap final !



© Krisdog / 123 RF

Dans l'épisode précédent<sup>1</sup>, Marc Martinez et Françoise Truffert présentaient les travaux conjoints de rapprochement entre l'ADBU et l'AURA. La réussite de ce projet, entériné lors des assemblées générales extraordinaires du 6 juillet dernier, rappelle qu'il est possible de prendre acte des évolutions pour simplifier et renforcer l'action des professionnels. L'AURA a donc vécu, sa disparition n'est cependant pas le résultat d'une inutilité constatée mais d'aboutissements positifs : l'ABES prend en charge efficacement les relations avec les contributeurs aux outils qu'elle a mis en place. L'AURA a soutenu le maintien de la formation des personnels et le suivi de leurs besoins au cœur des priorités. Tout dernièrement, les négociations autour des modèles de tarification du Sudoc, réélaborés à la demande des établissements consultés par l'AURA, sont exemplaires d'une méthode de travail interactive maintenant bien rodée. Les missions de l'ADBU englobent aujourd'hui beaucoup de thématiques communes : la question des services au public, centrale dans les missions de l'AURA (fourniture de documents, portail des thèses, qualité des catalogues), l'est pareillement dans les différentes commissions mises en place par l'ADBU. La convergence était aussi inscrite dans la volonté d'élargir le périmètre de représentation : l'AURA, en tant qu'association d'établissements, montrait la voie d'une structure forte, la nouvelle commission « Réseau documentaire » inscrira ces missions dans les préoccupations essentielles de l'ADBU.

## Et maintenant ?

Les remarques formulées le 6 juillet seront examinées par un groupe de travail du conseil d'administration de l'ADBU, élargi aux membres du bureau de l'AURA. Les procédures électives doivent en effet assurer une représentativité plus large sans déséquilibre. Le modèle tarifaire n'est pas encore totalement fixé : si la forme d'adhésion souhaitée est bien celle des établissements afin d'augmenter les ressources pour recruter un personnel permanent, il faudra trouver un modèle respectant l'engagement personnel et proposant, en échange de l'augmentation du tarif, des offres attractives. Enfin, l'élargissement du périmètre étant validé, il convient maintenant de faire entrer dans le groupe de travail des représentants d'autres types d'établissements pour intégrer au mieux leurs préoccupations. D'ici la fin de l'année 2012, les statuts de l'ADBU recomposée (rebaptisée ?) seront précisés.

## Une larme pour l'AURA

L'histoire de l'AURA reste à faire car cette association a fait travailler ensemble de nombreux professionnels fortement investis dès le début de la grande aventure du Sudoc. Terminons, une fois n'est pas coutume, sur une note émue, en soulignant la qualité des relations humaines rencon-

trées au sein de l'association. Le travail entrepris ces deux dernières années n'a pas été mené par quelques conservateurs revenus de tout. Penchés vers l'avenir, nous avons parié sur le dynamisme des professionnels pour défendre leur vision d'un haut niveau de compétence du réseau des bibliothèques françaises. Le travail associatif a permis la rencontre de gens de qualité pour qui les réalisations déjà en place étaient prometteuses et la mise en commun des énergies de chacun irrésistible, aussi bien à l'AURA qu'à l'ADBU. Cette conclusion n'est pas qu'anecdotique : que tous ceux qui trouvent que l'investissement associatif est de pure perte soient convaincus que, au contraire, travailler ensemble permet de voir plus clair et plus loin. Rendez-vous dans les commissions de l'ADBU, nouvelle saison.

Valérie Travier

Vice-présidente de l'AURA

[✉ valerie.travier@unimes.fr](mailto:valerie.travier@unimes.fr)

<sup>1</sup> Arabesques, n° 67, juillet-septembre 2012, p. 22.

## OCLC EMEA à Strasbourg en février 2013

**Quelles sont les innovations en matière de gestion des données ?**  
**Comment améliorer l'accès aux ressources ?**  
**Les bibliothèques peuvent-elles faire face à un climat économique de plus en plus concurrentiel ?**

Toutes ces questions seront débattues lors de la prochaine conférence annuelle du Conseil de région OCLC EMEA (Europe, Moyen-Orient, Afrique), à Strasbourg, les 26 et 27 février 2013. Sur le thème « *Données dynamiques : tout un monde de possibles* », cette édition fera la part belle à l'échange d'expériences et à l'émergence de projets en partenariat.

Grâce aux efforts importants déployés ces dernières années pour l'agrégation et surtout pour le partage des données, les bibliothèques du futur se hissent à l'échelle de la planète. En plaçant le développement de réseaux au cœur des débats, c'est cette réalité que la conférence du Conseil de région OCLC EMEA veut pointer.

**Pour en savoir plus**

[www.oclc.org/fr/fr/councils/emea/](http://www.oclc.org/fr/fr/councils/emea/)

# 3<sup>e</sup> journées professionnelles du CTLES

Les 7 et 8 juin 2012, le Centre technique du livre de l'enseignement supérieur (CTLES) organisait, avec la Fondation Maison des sciences de l'homme (FMSH), ses troisièmes journées professionnelles à Paris. La manifestation fut l'occasion de rappeler que ces problématiques s'inscrivent dans un contexte plus général de redéfinition des missions traditionnelles des bibliothèques, comme l'a évoqué Jean-Claude Albertin, de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne.

Odile Grandet (Campus Condorcet) a souligné, à juste titre, que la problématique de la gestion dynamique des collections, comme celle de la conservation partagée, ne peut se réduire à une gestion d'espace transposable en mètres carrés de magasins. Elle doit s'accompagner d'une réflexion générale sur la politique documentaire : le projet d'établissement « Sorbonne 2013 », présenté par Géraldine Peoc'h, illustre bien cet état de fait (en combinant recours au stockage distant, redéfinition des critères de désherbage ou encore recherche d'une optimisation de l'adéquation entre offre documentaire et besoins des usagers). Ces réflexions ne peuvent désormais ignorer la place occupée par les collections numériques (la présentation du programme Persée par Nathalie Fargier trouvait ici toute sa place) et restent conditionnées par la finalité essentielle de l'accès aux documents.

La présentation de Raymond Bérard relative au projet de modernisation de la fourniture de documents à distance dans le cadre de BSN 8 a rendu compte de sa complexité autant que de sa nécessité ; Jean-Louis Baraggioli (CTLES) et Lluís Anglada i Ferrer (Consortium des bibliothèques universitaires de Catalogne) ont pu témoigner de l'importance de l'articulation entre fourniture de documents et stockage distant.

Les projets et réalisations exposés ont rendu compte de la nécessité du recours à une gestion dynamique des collections, dont un des leviers est le stockage distant, comme l'a illustré la présentation de la Bibliothèque de la FMSH par Martine Ollion. Le « modèle » du CTLES se trouve ainsi interrogé sur plusieurs aspects : sa capacité à répondre à des besoins toujours grandissants (l'extension programmée du Centre doit y contribuer), son périmètre d'intervention, évoqué par Michel Marian, ou sa reproductibilité dans d'autres régions. Autant de questions auxquelles Odile Grandet faisait écho, en évoquant « la grande solitude » du CTLES.

Ce ne fut pas le moindre mérite de ces journées que de permettre de mutualiser les réflexions et les expériences, françaises et étrangères, tout en témoignant du large intérêt de la profession pour les questions abordées, qui remettent, comme l'indiquait Benoît Lecoq, président du conseil d'administration du CTLES, « la place des collections au cœur des réflexions bibliothéconomiques ».

Nicolas Jardin

Responsable du service de l'inventaire et de la conservation partagée, CTLES

[nicolas.jardin@ctles.fr](mailto:nicolas.jardin@ctles.fr)

## Des chiffres & des lettres



### Système universitaire de documentation

Du 1<sup>er</sup> juin au 31 août 2012

- Nombre de recherches par l'interface web : 2 186 637
- Nombre de demandes de prêts entre bibliothèques : 24 640
- Nombre de demandes de prêts entre bibliothèques satisfaites : 23 864

État de la base au 31 août 2012

- Nombre de notices bibliographiques localisées : 10 721 322
- Nombre de notices d'autorité : 2 954 922
- Nombre de localisations : 35 352 402

<http://www.sudoc.abes.fr>



### Moteur de recherche des thèses de doctorat françaises

Du 1<sup>er</sup> juin au 31 août 2012

- Nombre de visites : 306 558
- Pages consultées : 1 080 482

Total des thèses signalées au 31 août 2012 : 77 425 dont 65 066 en préparation (Step) et 12 359 soutenues (Star) et 8 680 soutenues et accessibles en ligne

<http://www.theses.fr>



### Catalogue en ligne des archives et manuscrits de l'enseignement supérieur

Du 1<sup>er</sup> juin au 31 août 2012

- Nombre de visites : 23 935

Total des composants publiés au 31 août 2012 : 320 550

<http://www.calames.abes.fr>



### Numérisation des manuscrits de l'enseignement supérieur

Du 1<sup>er</sup> juin au 31 août 2012

- Nombre de visites : 1 223

Total des corpus numérisés au 31 août 2012 : 194

<http://www.numes.fr>



### Signets des universités

Du 1<sup>er</sup> juin au 31 août 2012

- Nombre de visites : 9 820
- Pages consultées : 24 835

Total des signets créés au 31 août 2012 : 2 792

<http://www.signets-universites.fr>



### Guichet d'assistance de l'ABES

Du 1<sup>er</sup> juin au 31 août 2012

- Nombre de demandes d'assistance : 1 324

<https://stp.abes.fr>




### Consultation des blogs de l'ABES

Nombre de visites du 1<sup>er</sup> juin au 31 août 2012

- **Fil ABES** : 8 206 <http://fil.abes.fr>
- **Formation** : 718 <http://abesformation.wordpress.com>
- **Punktokomo** : 1 618 <http://punktokomo.abes.fr>
- **rda@abes** : 2 016 <http://rda.abes.fr>

# Agenda

## Octobre


 Du 14 au 17

### ICOLC

#### Vienne (Autriche)

Ce meeting de l'ICOLC (International Coalition of Library Consortia) abordera les différentes questions liées aux négociations entre bibliothèques constituées en consortium.

 <http://icolc2012.univie.ac.at/welcome/>

 Du 22 au 24

### WCIT 2012

#### 18<sup>e</sup> congrès mondial des technologies de l'information Montréal (Canada)

Construit autour du thème « Une vision pour une société numérique globale », ce congrès a pour objectif de créer un Plan d'action pour une société numérique mondiale.



 <http://www.wcit2012.org/fr/>

 Le 30


### CERL

#### Londres, British Library Conference Centre

Ce séminaire abordera les questions relatives à l'accès aux fonds patrimoniaux numérisés liés à la recherche : financement des programmes de numérisation, modèles de licences, choix des contenus, partenariat...

Entrée libre sur inscription obligatoire.

 <http://www.cerl.org/web/en/services/seminars/main>


 Du 19 au 20

### Colloque Jacques Cartier Architecture de l'information

#### ENS, Lyon

L'appellation – architecture de l'information – arrive dans le monde francophone où elle était jusqu'ici rarement employée. Un nouveau mot pour exprimer des réalités existantes ou bien une réponse adaptée aux évolutions récentes et radicales de notre univers informationnel ?

 <http://archinfo.ens-lyon.fr/colloque-international-148317.kjsp>

 Du 15 au 16

### Carrefour de l'IST

#### Nancy, Faculté des Sciences et des technologies de l'université Lorraine

L'INIST-CNRS, Couperin et l'université de Lorraine, en partenariat avec l'ABES, les organismes de recherche et le réseau RENATIS, organisent ce Carrefour qui sera l'occasion pour les professionnels de l'IST de se rencontrer et d'échanger autour du thème « Acquisitions et accès aux ressources électroniques : quel futur ? ». Au programme, conférences et tables rondes où se croiseront les points de vue des acteurs de l'IST de l'enseignement supérieur et de la recherche et de la Bibliothèque nationale de France.

Ouverture des inscriptions : début septembre.

130 € comprenant les droits d'inscription, les déjeuners, les pauses et le buffet dînatoire du jeudi 15 novembre au Muséum Aquarium de Nancy. Nombre de places limité.

 <http://www.carrefourist.fr/>


 Le 26

### 4<sup>e</sup> Journée nationale du réseau des URFIST Université Paris-Diderot, Paris 7

Où en sommes-nous aujourd'hui de la politique nationale de l'IST ? Un retour sur « 30 ans de politiques d'information scientifique (1982-2012) ».

 <http://urfistinfo.hypotheses.org/2271>

## Novembre

 Du 1<sup>er</sup> au 3

### CiDE 15

#### 15<sup>e</sup> édition du Colloque international sur le document numérique

#### Tunis (Tunisie)

Organisé par l'Université de la Manouba (Tunisie) et l'Université Paris 8, ce colloque abordera les questions relatives aux « métiers de l'information, des bibliothèques et des archives à l'ère de la différenciation numérique ».

 <http://europia.org/cide15/>



 Le 14

### Faut-il encore des bibliothèques dans le monde des Digital natives ?

#### Mediadix, Nanterre

Comment les bibliothèques doivent-elles évoluer face à des publics de plus en plus liés à des flux continus via des réseaux mondiaux ?


 [http://mediadix.u-paris10.fr/brochure/voir\\_fiche.php?Id\\_stage=1274&st\\_niveau=02](http://mediadix.u-paris10.fr/brochure/voir_fiche.php?Id_stage=1274&st_niveau=02)

## Décembre

28

Arabesques


ISSN 1269-0589 sur papier & ISSN 2108-7016 sur le web

Coordination éditoriale et secrétariat de rédaction  
Béatrice Pedot  [beatricepedot@wanadoo.fr](mailto:beatricepedot@wanadoo.fr)

Comité de rédaction : F. Bénistant - D. Esmenjaud - J. Faiïta-Hugues  
C. Fleury - P. Le Pape - B. Pedot - M. Picard - M.-P. Roux

Agence bibliographique de l'enseignement supérieur



04 67 54 84 10 04 67 54 84 14  <http://www.abes.fr>

Directeur de la publication :  
Raymond Bérard

ABES  CS 84308

227 avenue Professeur-Jean-Louis-Viala

34193 MONTPELLIER CEDEX 5